

Recherche de Mémoire

Analyse des impacts des politiques de la Banque mondiale
dans la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso

Par

Rimguesyan Wilfried Ouédraogo

(7550483)

Travail soumis à

Raphaël Canet

Et

Tida Goudiaby

Université d'Ottawa

Table des matières

I.	Introduction	3
1.	Contexte de la recherche	5
2.	Question de recherche	12
3.	Définitions conceptuelles	14
4.	Apport de la recherche	15
II.	Cadre théorique	16
III.	Méthodologie	22
IV.	Analyse des politiques éducatives	24
1.	Les politiques éducatives de la Banque mondiale au Burkina Faso	24
2.	Résultats de l'analyse documentaire du domaine éducatif	30
3.	Discussion	36
V.	Analyse des politiques agricoles.....	39
1.	Les politiques agricoles de la Banque mondiale au Burkina Faso.....	39
2.	Résultats de l'analyse documentaire du domaine agricole	45
3.	Discussion	50
VI.	Conclusion	53
VII.	Annexe	57
VIII.	Bibliographie	62

I. Introduction

La lutte contre la pauvreté et son indissociable lien avec le développement international a fait son apparition au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans le discours fondateur d'Harry S. Truman (I. Hillenkamp, J. M. Servet, 2012). Le développement devait permettre de changer les rapports internationaux afin de venir en aide aux pays dits «pauvres». C'est ainsi que plusieurs institutions internationales ont fait de la lutte contre la pauvreté leur principale priorité, notamment la Banque mondiale qui «rêve d'un monde sans pauvreté» (Banque mondiale, 2015). C'est aussi l'objectif majeur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (PNUD, 2015).

En Afrique, la Banque mondiale soutient des modèles de développement qui couvrent à la fois les secteurs privé et public (Banque mondiale, 2015). Toutefois, les pays africains, et plus précisément les pays d'Afrique Sub-saharienne, sont ceux qui ont montré des résultats économiques déplorables dans la période 1980-1990. Malgré les récents progrès, les niveaux de vie demeurent bas et la pauvreté est endémique. Les indicateurs en matière d'éducation et de santé sont faibles, le manque d'emplois est élevé pour une population croissante, et les économies sont dépendantes des aléas climatiques (Banque mondiale, 2015).

Notre recherche portera sur les politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique sub-saharienne et plus particulièrement au Burkina Faso. Les questions d'éducation et d'agriculture seront au cœur de notre analyse, car nous les considérons comme des moteurs fondamentaux du changement social pavant la route vers un réel développement.

D'une part, parce que l'éducation est un droit fondamental pour tous reconnu internationalement, et qu'elle œuvre au respect des libertés pour les hommes ainsi qu'à la prospérité des États

(Watkins, 1999). Dès 1966, l'ONU soulignait qu'en « tant que droit qui concourt à l'autonomisation de l'individu, l'éducation est le principal outil qui permet aux adultes et aux enfants économiquement et socialement marginalisés de sortir de pauvreté et de se procurer le moyen de participer pleinement à la vie de leur communauté » (ONU, 1966).

D'autre part, l'agriculture, principalement l'agriculture vivrière, est également perçue comme un moyen efficace pour réduire la pauvreté, car elle permet à de nombreux paysans d'assurer leur sécurité alimentaire. Actuellement, environ 1, 2 milliards de personnes, soit un cinquième de la population mondiale vit toujours dans des conditions d'extrême pauvreté. « Près de 800 millions de personnes souffrent de sous-alimentation chronique. L'accès à une alimentation nutritive et suffisante est un droit fondamental que d'aucuns tiennent pour acquis, mais il demeure un rêve hors de portée pour tous ceux qui doivent faire face à des pénuries alimentaires au quotidien » (FIDA, 2002).

1. Contexte de la recherche

Le Burkina Faso est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest. Il partage ses frontières avec la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Mali, le Niger et le Bénin. Bien que le Burkina Faso ne bénéficie pas de débouché sur la mer, il reste néanmoins un carrefour d'échange dans la sous-région et un pays de transit entre les pays sahéliens et côtiers (Dembélé, 2010).

Selon le quatrième Recensement général de la population et de l'habitat de 2006, la population résidente du Burkina Faso comptait un peu plus de 14 millions d'habitants. En 2010, cette population était estimée à près de 16 millions, avec une densité d'environ 50 habitants au km² (INSD, 2011). Ainsi, le premier constat important à noter concernant la démographie du pays est son fort taux d'accroissement intercensitaire, 3,1 % entre 1996 et 2006 (INSD, 2012). Pour nombre d'analystes, cette croissance soutenue représente une vulnérabilité pour le pays, car elle « minimise l'impact des initiatives (notamment dans l'éducation et la santé) pour la réduction de la pauvreté et le développement humain » (INSD, 2012, p.2). En 2006, les moins de 15 ans représentaient presque 50 % de la population et le pays affichait une espérance de vie de 56,7 ans (INSD, 2011).

L'indice du Développement humain du Burkina Faso est passé de 0,230 en 1980 à 0,388 en 2013 ce qui fait tout de même du Burkina Faso un pays à développement humain faible. Le taux de la population vivant dans la pauvreté sur le territoire national est de 65 % et le PIB par habitant est passé de 593 \$ en 2010 à 684 \$ en 2013 (WorldBank, 2015). La part des dépenses en éducation par rapport au PIB total est de 3.43 %, et celle de la santé est de 6.51 % (PNUD, 2015). En comparant les données du Burkina Faso avec celles du Mali, pays voisin, nous constatons que la pauvreté est un phénomène qui touche la région occidentale de l'Afrique. En effet, l'indice du développement humain du Mali est passé de 0,233 en 1980 à 0,419 en 2015 (PNUD, 2015). Le

taux de la population vivant dans la pauvreté sur le territoire Malien est de 50.6% et le PIB par habitant est passé de 680, 8 \$ en 2010 à 659,5 \$ en 2013 (WorldBank, 2015). La part des dépenses par rapport au PIB total est de 4,8%, et celle de la santé est de 7,1% (PNUD, 2015).

L'économie du Burkina Faso est dominée par l'agriculture qui occupe 80 % de la population active ainsi que quelques industries, tandis que les autres services occupent 20 % de la population active. L'agriculture du Burkina Faso est plus axée sur la production du maïs, du mil, de l'arachide, mais surtout sur le coton, dont le pays est le premier producteur en Afrique avec 700 000 tonnes en 2006, principalement tournées vers l'exportation. En plus de cela, le Burkina Faso possède des ressources minières principalement le zinc, le cuivre, le fer et l'or (AFDB, 2015). Le taux de croissance économique actuel est de 6.9 %, mais en baisse par rapport à 2012 où il a atteint 9 %. La part du PIB agricole dans le PIB total était de 36,4 % en 2011 (Statistiques mondiales, 2014). La part du PIB du secteur minier dans le PIB total était de 20.1 % en 2012 (MMCEB, 2012).

Les pays partenaires d'exportation du Burkina Faso sont le principalement la Chine 25.9 %, la Turquie 24.8 %, et la Belgique 5.2 %. Le pays exporte aussi ses produits dans la sous-région de l'Afrique subsaharienne et les produits exportés sont essentiellement l'or et le coton. Le pourcentage de l'exportation des biens et services représentait 27.5 % du PIB (WorldBank, 2015). Le pays importe principalement les biens d'équipement, les denrées alimentaires, et le pétrole. Les principaux pays partenaires d'importation sont la Côte d'Ivoire 17.6 %, France 15.2 %, le Ghana 4.8 %, et le Togo 4.4 % (CIA, 2015). Le pourcentage de l'importation des biens et services représentait 34,3 % du PIB (WorldBank, 2015). Le GDP par habitant en parité du pouvoir d'achat (PPA) en 2013 était de 1500 \$, ce qui classait le pays 203e au niveau mondial et le taux d'inflation était de 2.2 % ce qui classait le pays au rang de 72e au niveau mondial (CIA,

2015). Comparé aux pays de la sous-région, le Burkina Faso est mieux classé, mis à part le Ghana (173e), la Côte d'Ivoire (199e), et le Bénin, (202e) (CIA, 2015) en matière de GDP par habitant en PPA.

La formation de capital brut en pourcentage par rapport au PIB était de 16.74 % en 2012 ce qui montre une difficulté pour les habitants d'accumuler du capital à des fins d'investissements. Il est aussi difficile pour les banques d'octroyer des crédits domestiques pour les habitants du fait du faible pourcentage (19.8 %) du secteur bancaire dans le PIB national (PNUD, 2014).

Le Burkina Faso est l'un des pays le plus pauvre du monde avec plus de 65% de la population qui vit sous le seuil de un dollar par jour. En effet, classé 181e selon l'indice de développement humain du Programme de Nations Unies pour le Développement (2015), ce pays fait face à de nombreux obstacles qui entravent son développement. Parmi ces obstacles nous pouvons citer les aléas climatiques du fait de sa géographie, la faiblesse de ses ressources naturelles et sa forte démographie. La pauvreté au Burkina Faso est toujours dominante dans le milieu rural et les conditions de vie des ménages ruraux demeurent toujours précaires.

Au Burkina Faso, le pourcentage d'enfants inscrits à temps plein à l'école et le taux d'alphabétisation sont parmi les plus bas au monde. Le système éducatif est défini par des dissemblances géographiques, tant en termes de taux d'inscription qu'en couverture d'infrastructure, mais aussi par des disparités liées au genre. Selon Yaro K. Y. (1994), le taux d'accroissement de la population scolaire était de 13 % entre 1960 à 1966. Ce taux a chuté entre 1966-1967 de 2 % pendant que l'UNESCO prévoyait une progression de 5,6 % pour cette année-là. En 1982, « la Banque Mondiale a recommandé au gouvernement de mettre l'accent sur le développement de l'enseignement primaire qui aurait une rentabilité sociale supérieure soit 20,1 % contre 11,8 % pour le secondaire et de porter le taux de scolarisation au primaire à 30 %

en 1990 et à 60 % en 2000 » (Banque mondiale, 1988). Selon la Banque Mondiale (1988), « la faiblesse des structures de formation est manifestée par l'immobilisme des effectifs totaux qui avaient augmenté à une cadence annuelle de 6,5 % entre 1960 et 1977, et de 8,9 % entre 1970 - 80, a chuté jusqu'à 4,2 % entre 1980-83 soit en deçà du taux de croissance de la population qui était de 3,3 %; aussi, à l'absence de l'éducation de qualité; et au faible indicateur d'alphabétisation des adultes ».

La décennie 1990-2000 a été celle des ajustements structurels, où la Banque mondiale préconisait la libéralisation du pays, qui s'est traduite notamment par la privatisation du secteur de l'enseignement. Cela a consisté à permettre uniquement à ceux qui ont des revenus d'avoir accès à une éducation par le biais des écoles privées (Bianchini, 2004). Dès lors, les autorités politiques du Burkina Faso ont élaborés deux plans relatifs à l'éducation : le « Plan décennal de l'enseignement post-primaire 1996-2005 qui vise 25 % de taux de scolarisation au secondaire à l'orée 2005 » ; et le « Programme décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) 2001-2010 qui prévoit à termes un taux de scolarisation de 70 % au primaire et un taux d'alphabétisation de 40 %. » (F. Compaoré et N. Ouédraogo, 2004). L'entrée en vigueur de ces plans entrepris par le gouvernement visait à pallier au manque du système privé en mettant en place des mécanismes favorisant l'accès à l'éducation des pauvres dans le but d'améliorer le système éducatif Burkinabé.

Sous un autre angle, au Burkina Faso, à peu près 40 % de la population fait face à la réalité de l'insécurité alimentaire (FIDA, 2012). L'agriculture se manifeste par le fait qu'il y a une dégradation constante des sols, mais aussi un faible niveau d'équipement des producteurs, souvent corrélé à un taux d'analphabétisme assez élevé. Le secteur de l'agriculture, « en contribuant au PIB dans la mesure de 30 et 40 %, en assurant des emplois et des revenus à près

de 90 % de la population active, en procurant plus de 50 % des recettes totales d'exportation, demeure la base de l'économie et de la société Burkinabé » (Nations Unies, 2000). Cependant seulement un tiers des terres sont reconnues arables au Burkina Faso, et les cultures sont de deux types: les cultures vivrières servant à nourrir les populations locales, et les cultures de rentes destinées à l'exportation (Nations Unies, 2000).

La réforme de l'agriculture et les politiques agricoles au Burkina Faso ont débutées à partir de 1989 et ont été pilotées par la Banque mondiale dès 1992 par le biais de programmes s'étalant sur 3 ans. Les principaux objectifs de ces programmes pour la période 1992-95 étaient la « modernisation et la diversification de la production, le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles » (FAO, 1996). En 1995, une évaluation du programme d'ajustement structurel agricole mené par la Banque mondiale a relevé que le secteur privé ne s'était pas engagé pleinement suite au désengagement de l'État dans les affaires courantes du pays. C'est ainsi qu'elle a élaboré un modèle permettant de se pencher davantage sur le rôle des acteurs privés dans la lutte contre la pauvreté. Avec le Programme National des Services agricoles à partir de 1996, la politique agricole s'est orientée vers la modernisation des exploitations agricoles et l'amélioration des organisations des producteurs.

Depuis sa création en 1944, la Banque mondiale s'est déployée pour passer d'une seule institution à un groupe de cinq organismes de développement étroitement liés entre eux. Sa mission a évolué également à travers le temps. À la base son rôle était de soutenir le processus de reconstruction des pays ravagés par la Deuxième Guerre mondiale (Europe et Japon). Aujourd'hui la mission du Groupe de la Banque mondiale est de réduire la pauvreté dans le monde, notamment dans les pays en développement. Pour ce faire, la Banque International pour la Reconstruction et le Développement travaille avec plusieurs autres institutions telles que

l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) (Banque mondiale, 2014).

Le Groupe de la Banque mondiale poursuit deux objectifs ambitieux qui sont de, mettre fin à l'extrême pauvreté en l'espace d'une génération, et de promouvoir une prospérité partagée. Ces deux objectifs visent respectivement à réduire à 3 % la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar à l'horizon 2030 ; et à favoriser, dans chaque pays, la croissance du revenu des 40 % les plus pauvres. Le Groupe de la Banque mondiale est une source essentielle d'appui financier et technique pour les pays en développement du monde entier. Il ne s'agit pas d'une banque au sens habituel du terme, mais d'un partenariat sans équivalent voué à réduire la pauvreté et à appuyer le développement (Banque mondiale, 2014).

La Banque International pour la Reconstruction et le Développement accorde aux pays en développement des prêts assortis de faibles taux d'intérêt, des crédits ne portant pas intérêt ou encore des dons. Ces financements sont destinés à appuyer des investissements dans un vaste éventail de secteurs : éducation, santé, administration publique, infrastructure, développement du secteur financier et du secteur privé, agriculture, gestion de l'environnement et des ressources naturelles, etc.

Certains projets de la BIRD sont cofinancés par les pays eux-mêmes, d'autres institutions multilatérales, des banques commerciales, des organismes de crédit à l'exportation ou des investisseurs du secteur privé. La BIRD fournit et mobilise également des financements par le biais de fonds fiduciaires constitués en partenariat avec des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. De nombreux partenaires demandent à la Banque de les aider à gérer des initiatives de soutien dans un large éventail de secteurs et de régions en développement.

Aujourd'hui, la Banque est engagée dans plus de 1 800 projets couvrant pratiquement tous les secteurs d'activité et tous les pays en développement. Ces projets sont très divers et peuvent aussi bien concerner le développement des microcrédits en Bosnie-Herzégovine que la sensibilisation de la population à la lutte contre le sida en Guinée, la scolarisation des filles au Bangladesh, l'amélioration des prestations de soins de santé au Mexique, ou encore la reconstruction du Timor oriental après son accès à l'indépendance ou de l'État indien du Gujarat à la suite d'un séisme dévastateur. (Worldbank, 2014).

La Banque mondiale agit en Afrique depuis les années 1960, et elle est présente au Burkina Faso depuis les années 1970. Au Burkina Faso, elle agit dans plusieurs domaines à travers des institutions distinctes pour lutter contre la pauvreté. En matière d'éducation, elle soutient des politiques visant à intégrer la question de l'éducation dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, que ce soit par les Programmes d'ajustements structurels (PAS) ou les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLCP) (Banque Mondiale, 2013). Quant au domaine agricole, elle collabore avec les populations pour assurer l'accès à la terre aux agriculteurs, et elle encourage l'agriculture commerciale qui, pour elle, est importante afin de lutter contre la pauvreté (Martin-Prével, 2014).

2. Question de recherche

Les répercussions des différentes politiques préconisées par la Banque mondiale au Burkina Faso laissent de nombreux analystes et auteurs perplexes quant à l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté mis de l'avant pour justifier l'implémentation de ces politiques. C'est pourquoi notre question de recherche se formule comme suit : quels sont les impacts des politiques de la Banque mondiale dans la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso ?

Nous allons nous pencher plus précisément sur les domaines de l'éducation et de l'agriculture, parce que nous jugeons que la réduction de la pauvreté au Burkina Faso commence par l'éducation et l'agriculture à cause du bas taux d'alphabétisation et du pourcentage élevé des personnes qui font face à l'insécurité alimentaire dans ce pays. Nous analyserons, dans un premier temps, les politiques éducatives préconisées par la Banque mondiale pour lutter contre la pauvreté au Burkina Faso. Nous faisons allusion ici à l'accès à l'éducation en général. Ensuite, nous analyserons les politiques agricoles recommandées par cette institution pour lutter contre la pauvreté au Burkina Faso. Nous sous-entendons ici le remplacement des cultures vivrières par les cultures commerciales liées à l'exportation.

Les programmes d'ajustement structurel ainsi que les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté sont des mesures de politiques économiques dont le but est d'améliorer de manière durable le fonctionnement d'un secteur de l'économie, ou l'économie entière d'un pays. Les programmes d'ajustement structurel étaient des documents préconisés par les grandes institutions qui cautionnaient les priorités de développement dans les pays généralement du Sud. Les cadres stratégiques sont des rapports faits par les gouvernements des pays qui fixent les priorités de développement qui sont soumis aux grandes institutions pour validation.

Nous faisons une hypothèse générale que les politiques de la Banque mondiale pour lutter contre la pauvreté ont accentué la pauvreté au Burkina Faso au lieu de la réduire. Par la suite, nous avançons deux hypothèses secondaires portant sur le domaine de l'éducation, et deux hypothèses secondaires portant sur le domaine de l'agriculture.

Dans le domaine de l'éducation, en plus des causes internes, nous supposons en premier lieu que la politique d'ajustement sectoriel éducationnel (1991-2000), qui a autorisé la privatisation du système éducatif, n'a pas permis à une grande majorité de la population déjà pauvre de sortir de la pauvreté par l'accès à l'éducation. Deuxièmement, nous pensons que la théorie sur l'investissement en capital humain, mise de l'avant par la Banque mondiale pour lutter contre la pauvreté dans le domaine de l'éducation, ne tient pas compte de l'imperfection du marché de l'emploi.

Dans le domaine agricole, nous supposons premièrement que la politique d'ajustement structurel agricole (1995), qui a abandonné l'agriculture vivrière au profit de l'agriculture commerciale (spécialisation des cultures) n'a pas bénéficié aux petits agriculteurs qui font désormais face à la dure réalité de la mondialisation. Deuxièmement, nous avançons l'hypothèse que l'approche de la Banque mondiale considérant les marchés privés comme le meilleur moteur de croissance économique et de création d'emplois, ne prend pas en considération les particularités des marchés agricoles mondiaux qui sont dirigés par les grandes entreprises et qui imposent leurs termes d'échanges et de commerces aux petits agriculteurs.

3. Définitions conceptuelles

La pauvreté est une notion assez complexe à définir. La Banque mondiale fait ressortir la nuance entre la pauvreté absolue et la pauvreté relative. «La pauvreté absolue selon elle correspond à un niveau de revenu nécessaire pour assurer la survie des personnes. Ce seuil est calculé en fonction d'un régime alimentaire de base [...], la pauvreté relative de son côté reflète une conception plus axée sur la répartition des revenus. Cette notion renvoie au niveau de revenu nécessaire pour participer et vivre dans une société particulière (se loger, s'habiller...)» (Benicourt, 2001). Les types de pauvreté que la Banque mondiale énumère sont plus centrés sur l'aspect monétaire. Cependant, nous pensons que la pauvreté ne doit pas être définie seulement sur l'aspect monétaire. John Rawls, dans sa théorie de la Justice (1971), définit le pauvre comme étant «celui qui ne peut disposer des droits de base et des libertés des choix». Dans notre analyse nous allons tenir compte des deux aspects de la pauvreté.

Nous reprenons à notre compte la définition de la politique éducative telle que formulée par Legrand, soit «une politique d'orientation de la connaissance et de la culture des valeurs éthiques et morales, ensuite comme étant une politique de distribution des savoirs (des savoirs, savoir-faire et savoir-être), et enfin comme étant les conditions dans lesquelles le travail des élèves et leurs expériences d'apprentissage sont organisés dans les différentes écoles» (Legrand, 1988). Dans notre analyse, nous décortiquerons point par point la politique éducative du Burkina Faso conçue comme une politique d'attribution de connaissances et des modalités de pédagogies organisés dans les écoles. Par ailleurs, la politique agricole est conçue comme étant «un ensemble de mesures réglementaires, dispositifs structurels, moyens financiers et humains interdépendants, mis en œuvre par la puissance publique pour contribuer à la progression du secteur agricole» (V. Ribier, 2008). Nous allons nous référer à cette définition dans notre analyse.

4. Apport de la recherche

Le Burkina Faso a été choisi parce qu'il est l'un des pays le plus pauvre du monde, aussi nous pensons que les politiques adoptées dans ce pays, qui visent théoriquement à servir l'intérêt de toute la nation, ne satisfait en fait qu'une minorité de la population. Quant à la Banque mondiale, elle a été choisie parce que sa mission principale est de lutter contre la pauvreté. De surcroît elle est active dans ce pays depuis plus de 45 ans, et malgré ses différentes interventions, ce pays demeure toujours pauvre.

Cette recherche nous permettra tout d'abord, de montrer que la Banque mondiale perçoit la pauvreté sous une seule dimension. Ensuite elle nous permettra de montrer que cette institution qui prétend lutter contre la pauvreté élabore des politiques qui ne bénéficient pas aux pauvres au Burkina Faso. La pertinence scientifique de cette recherche est de faire ressortir les enjeux des actions et orientations de cette institution, et d'évaluer ses politiques pour en faire ressortir ses potentiels effets pervers. Les résultats de la recherche serviront de mécanismes de sensibilisation sur les avantages et inconvénients des politiques de cette institution dans la réduction de la pauvreté au Burkina Faso. Cette recherche sera également d'un apport scientifique dans la mesure où elle nous amènera à réfléchir sur d'autres politiques envisageables pour la réduction de la pauvreté au Burkina Faso.

II. Cadre théorique

Depuis sa création en 1944, la Banque mondiale est devenue de plus en plus importante à travers l'augmentation de ses organismes associés et du volume de ses actions. Son influence dans la définition et la conception des politiques visant la réduction de la pauvreté dans les pays les moins développés est aujourd'hui incontestable. Toutefois, une crise de légitimité de l'institution est apparue avec les critiques adressées aux politiques d'ajustement structurel à la fin des années 1990. Il n'en demeure pas moins que, partir des années 2000, la lutte contre la pauvreté a été mise au centre des politiques de développement (A. Sindzingre, 2000). Ce qui rend les tensions encore plus vives à l'égard de cette institution (Sarrasin, 1999; Cleaver, 1993).

Nombreux sont ceux qui critiquent la gouvernance interne de cette institution qui est contrôlée largement par les États-Unis (J.P. Cling, M. Razafindrakoto, F. Roubaud, 2011). En effet, les grands changements politiques prônés par la Banque mondiale sont souvent liés aux intérêts des États-Unis, et à tout le moins, conforme à la politique de libéralisation de l'économie avancée par la première puissance économique du monde. Les politiques d'ajustement structurel, qui permettent d'inscrire dans la réalité l'idéologie néolibérale, ont été résumées par Williamson sous le label de « consensus de Washington » (stabilisation macroéconomique, et libéralisation externe et interne) (J. Williamson, 1990). Cependant, Stiglitz dans son Policy Research Working Paper publié en 2008, montre les limites des politiques d'ajustement structurel à travers la théorie des jeux et la théorie de l'économie institutionnelle. Aussi, dans la nouvelle théorie économique, le développement n'est plus considéré comme un processus d'accumulation du capital, mais plutôt comme un processus de changement organisationnel. Dans son rapport *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*, publié en 2005, la Banque mondiale stipule que «The central message of this volume is that there is no unique universal set

of rules [to promote growth]. [W]e need to get away from formulae and the search for elusive 'best practices'.... » (World Bank, 2005, p. 13).

Dans une autre perspective, certains critiquent l'incapacité de la Banque mondiale de tenir compte des conséquences sociales des politiques économiques qu'elle promeut (B. Hibou, 1998). Ces critiques également soutiennent que contrairement à ce que préconise la Banque mondiale, il n'existe pas un seul modèle de développement, mais une pluralité, ni une solution unique à la lutte contre la pauvreté, mais bien une multitude de solution. En effet, pour caractériser les économies des pays d'Afrique subsaharienne en particulier, la Banque mondiale utilise le modèle orthodoxe de Meade-Salter-Swan autrement appelé modèle australien (B. Hibou, 1998). Ce modèle repose sur des hypothèses de « concurrence parfaite, de plein emploi, de flexibilité des prix et des salaires, de capital fixe » (B. Hibou, 1998, p. 8). C'est pourquoi B. Hibou avance que ce modèle ciblé sur l'analyse des problèmes d'emploi et des effets des variations de revenu et de prix, n'est pas une solution convenable pour les économies africaines (B. Hibou, 1998). Comme le soulignent Brander et Spencer (1983), la « nouvelle théorie internationale » aurait dû influencer la Banque mondiale dans la mesure où elle intègre des modèles qui font partie de la théorie néoclassique. Toutefois, dans la « nouvelle théorie internationale », deux facteurs s'opposent au principe du libre échange : l'existence des économies externes et la coexistence de rendements croissants (Brander, Spencer, 1983).

« La raison d'être de la Banque mondiale est d'aider les pays clients à réduire la pauvreté » (Banque mondiale, 1998, p. 70-71). Toutefois la manière de définir et de mesurer la pauvreté demeure source de débat entre la Banque mondiale et de nombreux penseurs (B. Lautier, 2002). La Banque mondiale elle-même dans son Rapport sur le développement dans le monde 2000 /2001 convient du caractère multidimensionnel de la pauvreté (Banque mondiale, 2000, p. 19).

Néanmoins, la Banque mondiale a décidé d'établir un seuil de pauvreté (pauvreté absolue) à l'échelle mondiale fixé à 1 \$ en parités de pouvoir d'achat (Banque mondiale, 2001, p. 21). Toutefois, si nous revenons sur la théorie de la justice de Rawls (1971) sur la pauvreté, nous constatons que le pauvre n'est pas seulement celui qui ne dispose pas de moyens financiers. Aussi, la théorie de la justice d'Amartya Sen (1970) repose sur l'égalisation de ce qu'il appelle les « capacités » de base des individus, c'est-à-dire d'un ensemble d'états (être en bonne santé, avoir un logement...) auxquels un individu doit être en mesure d'accéder, ou d'actions (se nourrir, lire et écrire, participer à la vie politique) qu'il doit pouvoir accomplir afin de mener une existence « décente » dans une société donnée (Sen, 1970).

Dans le rapport *Financing Education in Developing countries : An Exploration of Policy Options* de la Banque mondiale publié en 1986, les auteurs en plus de leur agenda néolibéral ont mis l'accent sur la théorie de l'investissement en capital humain, et l'éducation a été approchée sous la dimension de ses effets économiques dans la mesure où les dépenses en éducation sont considérées non pas comme des consommations mais comme des investissements productifs de revenus pour les individus et pour la société dans le but de réduire la pauvreté (World Bank, 1986). La théorie de l'investissement en capital humain suggère un système d'écoles privées libres et concurrentielles qu'il faudrait mettre en place (Sylvestre, 1998). Ces écoles qui disposent de plus de ressources et qui sont encouragées par la concurrence seraient de meilleure qualité et plus efficaces que les écoles publiques. Et pour rentabiliser leur investissement, les étudiants devraient choisir leurs cursus d'études en fonction des besoins du marché du travail (A. Vinokur, 1987). Pour Becker (1964), partisan de la théorie du capital humain l'éducation est un investissement auquel il convient d'associer une durée de vie, une capacité et un risque. Cependant, la théorie du signal développé par Spence en 1973 suppose que les compétences

acquises et le stock de connaissances des individus sont source de différenciation sur le marché du travail. Ne disposant suffisamment d'informations sur leurs employés futurs, les employeurs recherchent tous les signaux possibles que les candidats à l'embauche peuvent émettre à savoir les diplômes, les compétences et qualifications. Ces signaux constituent des potentialités du candidat tout autant plus que sa productivité (Spence 1973).

Il existe d'autres débats qui se centrent sur le rôle de la Banque mondiale dans la lutte contre la pauvreté. Nombreux sont ces économistes et auteurs qui sont en désaccord avec les politiques menées par cette institution (N. Altinok, T. Lakhal, 2005). Durant la période de décolonisation jusqu'au début des années 1980, le modèle dominant dans les pays de l'Afrique, dans le domaine de l'éducation ou de l'agriculture par exemple, était celui centré sur l'intervention de l'État, où ce dernier jouait un rôle fondamental en ce qui concernait la coordination de la production. La Banque mondiale a changé la donne avec son agenda néolibéral qui est venue imposer l'idée que l'économie libérale de marché, imposée par les plans d'ajustement structurel, était la seule politique efficace (Hugon, 2001). L'État devait réduire son déficit budgétaire et diminuer ses dépenses publiques, donc limiter sa capacité d'intervention. Les instruments utilisés étaient la dérèglementation, la privatisation des entreprises publiques, la réforme des finances publiques, et la définition des politiques sectorielles. Avec cette logique, l'État était relégué à un rôle secondaire, se cantonnant à assurer le bon déploiement du marché. Dès lors, l'État n'est plus le gestionnaire de croissance mais se place au service des acteurs économiques (N. Altinok, T. Lakhal, 2005). Partant de ces principes, certains auteurs se sont intéressés à revaloriser l'importance du rôle de l'État dans l'économie. On en revient à Keynes qui, dans sa théorie générale, ne croit pas à l'autorégulation de l'économie par les lois naturelles du marché. Selon lui, contrairement à la théorie libérale, l'État doit agir en tant que régulateur et intervenir pour

relancer la demande de biens de consommation et des biens d'investissement. Aussi, l'État doit contribuer à la création d'industries pour engendrer des effets d'entraînement sur toute l'économie (Keynes, 1998).

Initialement, la Banque mondiale avait comme mandat de stimuler la reconstruction et le développement même dans le secteur agricole et de faciliter la croissance du commerce international. A partir des années 1980, la Banque mondiale est devenue un acteur principal du grand courant international de désengagement des États du secteur agricole. Dans son Rapport sur le Développement dans le monde (2008), la Banque mondiale préconise la libéralisation des échanges agricoles internationaux dans le sens où celle-ci devrait entraîner un gain global de bien-être dans les pays en développement, ainsi qu'un accroissement des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux. Le rapport fait mention des théories de Heckscher, Ohlin, et Samuelson (HOS), qui s'articule sur la dotation en facteurs de production. Selon cette théorie chaque pays devrait se spécialiser dans la production et l'exportation de biens qui utilisent le plus activement le facteur de production le plus abondant dans le pays et grâce au libre-échange, l'égalisation de la rémunération des facteurs dans tous les pays pratiquant entre eux le libre-échange se réalisera (Rapport sur le développement du monde, 2008). En d'autres termes cette politique sous-entend la maximisation des cultures commerciales au détriment des cultures vivrières. Toutefois, la théorie moderne du commerce international fait ressortir que la complexité du monde réel n'est pas prise en compte dans la théorie (HOS). Selon cette théorie, il existe une multitude d'éléments, non quantifiables comme les phénomènes sociaux, culturels, institutionnels, les rapports de force, l'état des infrastructures, qui jouent un rôle majeur dans l'évolution des flux de commerce international (Stiglitz et Charlton, 2005). Trois aspects principaux à savoir le temps (qui cause des incertitudes et des fluctuations); les externalités liées

à la production; et la question de la répartition des revenus, constituent le fondement de la théorie moderne du commerce international qui remet en cause le modèle économique basé sur la libéralisation du commerce et le libre-échange (Stiglitz et Charlton, 2005).

En récapitulatif, la Banque mondiale qui tente d'établir un seuil de pauvreté universel, promeut un modèle de développement pour les pays de l'Afrique de l'Ouest (modèle orthodoxe de Meade-Salter-Swan) qui insiste sur le désengagement de l'État et le renforcement du secteur privé. En matière d'éducation, elle encourage l'investissement en capital humain, et dans l'agriculture, elle incite à la libéralisation des échanges agricoles internationaux. Toutefois, il existe d'autres perspectives que celle prônée par la Banque mondiale sur la notion de pauvreté, notamment la théorie de la Justice de Rawls et les modèles de développement mis de l'avant par la nouvelle théorie internationale. Aussi, Keynes dans sa théorie générale, nous démontre l'importance de l'État dans l'économie de marchés, contrairement à ce que préconise la Banque mondiale qui se concentre plus sur le renforcement du secteur privé. Si nous revenons sur nos hypothèses, nous voyons que la Banque mondiale dans le domaine de l'éducation insiste sur l'investissement en capital humain, cependant, Spence avec sa théorie du signal nous montre les limites de cette approche de réduction de la pauvreté basée sur l'investissement en capital humain. Dans le domaine agricole, la Banque mondiale appuie l'idée de la libéralisation des échanges agricoles internationaux, pourtant la théorie moderne du commerce international nous montre que cette approche axée sur la libéralisation des échanges agricoles ne profite pas aux petits pays comme le Burkina Faso, ce qui accentue la pauvreté dans ce pays.

III. Méthodologie

L'essentiel de notre travail s'appuiera sur une analyse documentaire qui portera essentiellement sur l'étude des orientations et des actions projetées par les rapports annuels et les plans stratégiques de la Banque mondiale pour lutter contre la pauvreté au Burkina Faso. Nous travaillerons à partir d'un corpus de texte composé de publications émanant de la Banque mondiale qui font mention des politiques éducatives et agricoles qui sont disponibles sur le site internet de la Banque mondiale ainsi que dans les bases de données de la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa.

Par ailleurs, nous allons compléter notre corpus avec des documents d'analyses des politiques et programmes de la Banque mondiale produits par différents types d'acteurs : ONG, think tanks, chercheurs universitaires. Ces documents complémentaires nous permettront de mettre en évidence les impacts des différentes stratégies d'actions préconisés par la Banque mondiale en matière de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso.

Afin de procéder à l'évaluation des impacts dans le domaine de l'éducation, nous allons nous référer aux indicateurs produits par les autres organisations internationales suite à l'application de ces politiques. Nous jugerons que ces politiques ont eu un impact positif si les indicateurs ont connu une augmentation après l'application de ces politiques. Ces politiques seront négatives si les indicateurs n'ont pas évolués ou si elles ont régressés. Dans le secteur agricole, nous allons évaluer la réussite des politiques en nous référant à la sécurité alimentaire. Si au-delà de l'application des politiques, le pays n'a pas atteint la sécurité alimentaire, ou si l'indicateur sur la sécurité alimentaire n'a pas augmenté de manière significative, nous jugerons qu'elles ont eu un impact négatif, car un des objectifs de ces politiques était d'assurer la sécurité alimentaire.

Cependant, cette recherche fait face à certaines limites notamment l'accès aux données sur le Burkina Faso, ainsi qu'aux indicateurs, particulièrement dans les années 1990.

IV. Analyse des politiques éducatives

1. Les politiques éducatives de la Banque mondiale au Burkina Faso

Plusieurs organismes internationaux ainsi que les grandes institutions financières comme la Banque mondiale tente d'éradiquer la pauvreté dans les pays du Sud à travers le financement de l'éducation. En effet, dans le domaine de l'éducation, le but de la Banque mondiale était pour la période 1963-1970 « d'aider à la construction et l'équipement de l'enseignement technique et professionnel et du secondaire pour répondre aux besoins de main d'œuvre » (Alexander, 2002, p.3). En 1967, la première réforme sur l'éducation a été mis en place au Burkina Faso et, « pour un pays notamment rural et agricole, [...] visait à la ruralisation de l'école et de scolariser un grand nombre de jeunes ruraux de moins de 20 ans en accordant une place importante au travail manuel et agricole. Elle devait non seulement tripler le taux de scolarisation et le recrutement des jeunes de 12-15 ans, et accroître la productivité agricole par l'apport des connaissances et techniques culturelles nouvelles aux élèves.» (Kabore et al, 2001, p.99). Cette réforme a été jugée insuffisante car elle ne prenait pas en compte tous les aspects pour une scolarisation universelle, et a été abandonnée en 1970. Puis, les organismes internationaux, en collaboration avec le gouvernement du Burkina Faso, décidèrent de mettre sur pied des politiques pour une scolarisation universelle. En 1972, le ministère de l'Éducation nationale a lancé une consultation qui avait pour but de « recueillir l'avis de la population et aussi de les sensibiliser sur les réformes à venir. » (Bianchini, 2004, p.170-171). Suite à cela, « face à la demande sociale en terme de scolarisation, un décret promulgué en 1974 autorise les personnes physiques et morales à ouvrir des écoles privés » (Sanou, 1987, p.22 cité dans Pilon, 2002, p.7). Cette initiative d'ouvrir des écoles privées avait pour but de scolariser un plus grand nombre de la population.

C'est ainsi que le secteur privé a pris une place majeure dans le système éducatif du Burkina Faso au détriment de la création d'écoles publiques.

À partir des années 1970, cette institution a augmenté ses prêts dans le domaine de l'éducation et s'est penchée non plus seulement sur la formation technique de la main d'œuvre, mais a aussi tenté de couvrir l'éducation primaire. C'est alors que, l'Education Sector Working Paper, la première politique sectorielle de l'éducation de la Banque mondiale fixant le concept d'éducation de base, a été défini en 1974. Cette politique avait quatre objectifs : l'éducation de base (formelle et informelle), l'enseignement secondaire ainsi que, la formation technique et professionnelle, l'amélioration des systèmes éducatifs nationaux et, finalement, l'équité. (Banque mondiale, 1974).

Les crises financières vécues dans les années 1970-1980, ont encouragées la Banque mondiale à élaborer les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), qui seront imposés aux différents gouvernements y compris le gouvernement Burkinabé. Selon Sachs, « l'importance grandissante de la Banque mondiale dans la définition de la politique éducative est une conséquence de l'endettement et du blocage du développement économique. De l'autre côté, l'expertise internationale tend à faire circuler les recettes et à les imposer aux pays voisins, contribuant ainsi à une sorte de standardisation des politiques d'ajustement éducatif.» (Sachs, 2004, p.142). Le document « Éducation : politique sectorielle », publié en 1980 par la Banque mondiale, a suggéré deux plans pour confronter l'absence de ressources en ce qui a trait au secteur de l'éducation, à savoir la mobilisation de ressources auprès des communautés et de l'aide internationale, et la diminution des coûts unitaires de l'éducation. Une importance particulière a été donnée au secteur primaire considéré comme rentable par la Banque mondiale. (Banque mondiale, 1980). Le secteur primaire est considéré plus rentable parce qu'il constitue la base de toute éducation.

Par ailleurs, le projet Éducation III qui se penchait plus sur l'éducation de base et la formation d'enseignants, a aussi été mis en place en 1985 par la Banque mondiale (Bianchini, 2004). À travers ce projet une importance particulière était attribuée à former des enseignants, un moyen sûr de transmission des savoirs en s'assurant de la qualité pédagogique de ceux-ci.

La période 1980-2000 a été marquée au Burkina Faso par la révolution du capitaine Thomas Sankara, et l'élaboration des différentes réformes dans pratiquement tous les secteurs. Les révolutionnaires de Sankara ont mis sur pied leur propre projet de réforme de l'éducation. Ce projet intitulé « l'école révolutionnaire », a été publiée en 1985, et présentait quelques changements (Kaboré, 2002), dont le licenciement d'un groupe d'environ 1300 enseignants à cause d'une grève de trois jours. Le licenciement de ces 1300 enseignants a eu des effets négatifs sur le système éducatif du pays car il a réduit le nombre d'enseignants sur le territoire national. Cette réduction a eu des conséquences sur la qualité de l'enseignement dans la mesure où il augmenté le ratio élève/professeur. Aussi, dans le but d'améliorer la participation de la gente féminine dans les programmes de la nation, les garderies populaires ont été créés pour permettre aux femmes de pouvoir trouver des emplois (Jaffré et al. 1991). Nous pensons que cette coupure d'enseignants a été faite sur les recommandations de la Banque mondiale. En effet, en 1988, la Banque mondiale a publié le document « L'éducation en Afrique Subsaharienne: pour une stratégie d'ajustement de revitalisation et d'expansion ». Ce document avait pour but de restreindre le budget national, rétablir la qualité éducationnelle, et étendre le nombre de scolarisés. Dans le cadre de l'ajustement, il fallait entreprendre deux actions, soit « la maîtrise des coûts unitaires (réduction des coûts de construction, meilleure utilisation des équipements, modifications des conditions de rémunération et d'utilisation du personnel enseignant et non enseignant, diminution des qualifications minimales exigées des futurs enseignants et utilisation

plus intensive du personnel enseignant), et la diversification des sources de financements (prise en charge plus importante du coût réel¹ des services éducatifs par les bénéficiaires).» (Banque mondiale, 1988). Ces deux conditionnements suscitent des interrogations. La première, si l'ajustement tente de réduire les coûts, pourquoi insiste-t'il donc sur la création d'écoles privées (ce qui est plus coûteux). La seconde, comment est-il possible de réduire la pauvreté à travers l'éducation lorsqu'on tente de réduire les services éducatifs aux bénéficiaires?

Selon Bianchini (2004), les mesures prises par la Banque mondiale en ce qui concerne les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) étaient principalement de diminuer la masse salariale et le nombre d'enseignants. Tout compte fait, les actions menées à travers les PAS étaient d'embaucher des professeurs moins expérimentés, moins bien rémunérés, d'augmenter le nombre d'heures de cours pour les enseignants tout en réduisant le nombre d'heures de cours des élèves, et aussi de retarder la promotion des professeurs (Bianchini, 2004). Ainsi, « dès la fin des années 1980, la Banque mondiale est devenue l'un des principaux bailleurs de fonds de l'aide internationale à l'éducation dans les pays en voie de développement. » (Akkari, Sultana et Gutner, 2001, p.12). Mais ces ajustements ont eu des conséquences surprenantes dans les années 1980 avec évidemment une diminution du taux de scolarisation, une réduction de la qualité de l'éducation, et une aggravation des disparités et des taux de redoublements. (Chang, s.d.). En essayant de réduire les dettes et les déficits budgétaires des pays à travers les PAS, les dépenses publiques, notamment celles qui sont destinées au domaine de l'éducation, se sont réduites, ce qui a contribué à la dégradation de ce secteur (Alexander, 2002).

¹ Nous aurions souhaité démontrer de façon concrète la diminution des dépenses publiques en éducation et appuyer l'argument de la dégradation à travers des chiffres, mais nous n'avons pas eu accès à ces chiffres durant les années 1980 dans les bases de données.

De 1990 à 2000, nous avons assisté aux différents ajustements structurels. La Banque mondiale finance le Burkina Faso avec son projet « Éducation ». Selon Bianchini (2004), l'ajustement externe a exigé le recours à des innovations éducatives, selon lui, « avec l'introduction des politiques d'ajustement externe, le grand vent des privatisations va toucher aussi le secteur de l'éducation. On va s'efforcer de promouvoir la participation du secteur privé à la prestation des services d'enseignement par des incitations en faveur de la création et de l'exploitation d'écoles privées et communautaires. Les frais de scolarité qui étaient soumis à un plafonnement sont désormais fixés librement par les établissements. (Bianchini, 2004; p.206-207).

De plus, à partir de 1990, la Banque mondiale adopte le « Vocational and Technical Education and Training ». Ce rapport met l'accent sur la nécessité d'une main d'œuvre flexible et qualifiée. La Banque mondiale continuait ainsi à mettre l'accent sur l'implication réduite des États dans le domaine de l'éducation, malgré le fait que la qualité de la condition éducative des pays en voie de développement diminuait à quasiment tous les niveaux dans les années 1980-1990 (Banque mondiale, 1999).

Après les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS), la Banque mondiale a élaboré le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dans les années 2000. Le CSLP est un document relatant les objectifs de développement prioritaires d'un gouvernement. Les objectifs du CSLP sont réalisables à travers des programmes centrés sur quatre axes particulièrement économiques provenant de la Banque mondiale à savoir l'accélération de la croissance, la bonne gouvernance, la priorité accordée aux pauvres, et la prise de mesures susceptibles d'avoir un impact positif sur les pauvres. Les objectifs du CSLP du Burkina Faso ambitionnaient l'accélération de la croissance, la garantie aux services sociaux par les pauvres, et l'augmentation des opportunités en ce qui concerne l'emploi pour réduire la pauvreté (Ministère de l'Économie et des Finances

du Burkina Faso, 2000). Dans le CSLP du Burkina Faso, l'objectif attribué à l'éducation est divisé en fonction des cycles d'enseignement. Un des objectifs était d'accroître la couverture d'éducation de base et améliorer la qualité de l'enseignement, mais aussi de s'assurer que le développement du système de l'éducation soit conforme à la demande de main d'œuvre (Ministère de l'Économie et des Finances du Burkina Faso, 2000). Les indicateurs attendus dans le CSLP prévoyaient une augmentation des effectifs de 71% au premier cycle du secondaire et de 78% au deuxième cycle. Pour ce qui est de l'enseignement technique public, le CSLP prévoyait une augmentation des effectifs de 116% et de 50% dans le supérieur (Ministère de l'Économie et des Finances du Burkina Faso, 2000).

2. Résultats de l'analyse documentaire du domaine éducatif

Les politiques internationales en matière d'éducation insistent sur l'importance de l'accès à l'éducation, notamment à travers la hausse de l'offre éducative. L'éducation doit être intégrée dans une approche multidimensionnelle pour éradiquer la pauvreté.

Selon, la Banque mondiale (2009), les stratégies de lutte contre la pauvreté mettant l'accent sur l'éducation crée un lien entre l'accès, à l'éducation, les besoins du marché, et le développement économique (Banque mondiale, 2009). Dans le cas du Burkina Faso, l'augmentation qualitative et quantitative des prestations et de l'accès dans le domaine éducatif fait partie intégrante des politiques de développement. L'amélioration du système éducatif et l'augmentation de l'offre éducative, doivent permettre de satisfaire les besoins du marché et de l'économie (Gouvernement Burkina Faso, 2007; MEBA, 2007; Ministère Économie et des Finances, 2000).

Au niveau de la réponse aux besoins éducatifs préconisés par la Banque mondiale, les politiques nationales du Burkina Faso vont de pair avec les recommandations de cette institution et établissent le lien entre les besoins éducatifs, les besoins de l'économie, du marché et de l'emploi. C'est explicitement mentionné dans la Loi d'orientation de l'éducation de 2007 qui établissait les critères de développement de l'éducation post primaire, et tentait de réorganiser les cycles qui permettront d'étendre l'éducation de base dans le but de répondre aux besoins de la population (Gouvernement Burkina Faso, 2007), ainsi que dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté qui avait pour objectif de maximiser les performances, la qualité et les investissements dans le secteur de l'éducation (Ministère Économie et des Finances, 2000).

Par ailleurs, l'importance accordée au secteur privé dans le domaine de l'éducation se retrouve dans les discours des grandes institutions financières notamment la Banque mondiale. «

L'Education Sector Strategy », publié par la Banque mondiale stipule une meilleure éducation à travers le secteur privé. Aussi, ce document avance que le secteur privé est plus compétent que le secteur public car il crée la compétitivité qui stimule l'innovation dans le domaine (Banque mondiale, 2006). Au niveau national, le CSLP du Burkina Faso associe lui aussi l'investissement du secteur privé au développement économique comme moyen pour l'essor économique. Dans le domaine de l'éducation, le secteur privé est stimulé pour augmenter l'éducation de base, l'alphabetisation des adultes, et améliorer la qualité de l'éducation (Ministère Économie et des Finances, 2000).

Tout compte fait, au Burkina Faso, la Banque mondiale s'est prononcée en faveur d'une ample privatisation de l'enseignement, plus particulièrement en aval de l'enseignement fondamental à savoir, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur » (Conférence CISEL/ORAF /ONSL, 1995). Comment mesurer les impacts de cette privatisation de l'enseignement? C'est ce que nous allons voir dans les lignes qui suivent.

Comme nous le constatons dans le tableau en annexe 9, il y avait à la rentrée 1999/2000, au primaire 4339 établissements publics contre 521 établissements privés et au secondaire, 212 établissements publics contre 196 privés (MEBA, 2002). On peut noter ainsi que la privatisation concerne aussi le primaire. À la rentrée scolaire 1999/2000 il y avait au primaire 521 écoles privées contre 146 en 1990-1991. Au supérieur, les États Généraux de l'éducation en 1994 avait recensé un établissement d'enseignement supérieur public (l'Université de Ouagadougou) et trois établissements privés. Les assises nationales de 2002 en ont recensés respectivement trois établissements d'enseignement supérieur publics (l'Université de Ouagadougou, l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso et l'École Normale Supérieure de Koudougou) et onze établissements privés (MEBA, 2002). En 1994-95 quatre élèves sur cinq étaient inscrits dans les

établissements publics : 84,4% contre 15,6 % au privé (INSD, 1996). Toutefois, la progression des écoles primaires privées est plus rapide dans les villes comme Ouagadougou qui est la capitale où même certains enseignants du public préfèrent inscrire leurs enfants au privé. Aussi, en 11 ans soit de 1993 à 2004, le nombre d'enseignants privés de cette circonscription (Ouagadougou) a été multiplié par 8, passant de 46 à 600 et dépassant celui des enseignants du public qui est passé de 115 à 580 (INSD, 1996).

L'éducation est aussi perçue comme un déterminant de la pauvreté. Des études menées par la Banque mondiale ont démontré que l'éducation est fortement reliée avec la pauvreté (Balma et al, 2010). Des données suite à trois enquêtes menées par la Banque mondiale en 1994, 1998 et 2003 montrent que la probabilité pour un ménage d'être pauvre décroît avec le nombre d'années d'études du chef de famille (UNICEF, 2010). Lachaud (2004) estime qu'une famille ayant pour chef une personne sans éducation a trois fois plus de probabilité d'être pauvre qu'un ménage dont le chef a fait au moins des études secondaires. Cela, nous pousse à avancer l'argument selon lequel la pauvreté diminue avec le niveau d'éducation des familles. Dans les ménages où les chefs familles n'ont pas été loin à l'école, ils ont tendance à dissuader leurs enfants d'y aller. En plus, si les frais de scolarité sont élevés pour ce qui est le cas dans les établissements privés par rapport au public, il aura un manque de volonté d'envoyer les enfants à l'école à cause des frais élevés de la scolarité. Par ailleurs, vu le bas niveau d'éducation des chefs de familles, ces personnes jugeront inutile d'envoyer leurs enfants à l'école s'ils ont des frais élevés de scolarité à payer. Cela, nous démontre qu'au Burkina Faso la pauvreté s'accroît avec le niveau d'éducation, en d'autres termes, une personne est plus susceptible d'être pauvre si elle n'est pas éduquée.

Dans la même optique, au Burkina Faso, pour les personnes les plus défavorisées, l'éducation est un moyen efficace pour sortir de la pauvreté. En ce sens, elle est bénéfique à la société toute entière et c'est l'État qui doit la prendre en charge, notamment en supportant le coût de l'éducation des enfants pauvres (A. Hillman, E. Jenkner, 2004). Pourtant, l'État n'assume pas cette obligation car elle n'a pas les ressources nécessaires pour assurer la gratuité des besoins éducatifs pour tous. Pour les pays comme le Burkina Faso, le coût des besoins éducatifs expliquent la faiblesse de la demande d'éducation dans la mesure où les familles pauvres doivent assurer leurs besoins essentiels (se nourrir et se loger) avant de penser à consacrer des ressources à l'éducation des enfants. Compte tenu du fait que l'État n'assume pas les frais de scolarité, ni le coût des livres et des fournitures scolaires, d'habillement et de transports, beaucoup de parents n'envoient pas leurs enfants à l'école car ils seraient ainsi obligés d'assumer ces coûts supplémentaires (A. Hillman, E. Jenkner, 2004). Certains parents défavorisés auraient pu payer l'éducation de leurs enfants s'ils avaient accès à des crédits, mais au Burkina Faso, il est difficile d'accéder au crédit quand on est pauvre.

Pour ce qui est de l'investissement en capital humain pour la réduction de la pauvreté proposé par la Banque mondiale nous pouvons avancer effectivement que l'éducation est un investissement. Comme l'a souligné Becker (1964), du moment où l'éducation se cumule, elle crée un capital car elle (est supposée) générer des gains à long terme. Selon lui les individus décident de répartir leur temps entre production et acquisition de qualifications dans le but d'accroître leur productivité future et ce temps consacré aux études, est une fonction croissante de la productivité de l'éducation (Becker, 1964). Se basant sur la théorie du signal développé par Spence (1973), nous pouvons avancer que pour toute personne, le choix d'investissement est pour la plupart du temps lié à un calcul rationnel qui se situe en termes de « coût-avantages » qui

regroupe le degré des coûts de l'investissement, le bénéfice recherché, et aussi le risque entrepris. Selon la théorie du capital humain, si une personne choisit par exemple de faire des études, elle le fait en fonction de ses capacités, et aussi si le coût de l'éducation est inférieur ou égal à son profit espéré. Elle examinera parmi ses investissements et décidera celui qui est le plus bénéfique par rapport à ce que ça va lui coûter dans un premier temps, et ce que ça va lui rapporter plus tard. Toutefois, il faut estimer l'investissement de l'éducation par rapport au coût d'opportunité qu'il représente, c'est-à-dire l'opportunité relative à laquelle l'individu renonce en faisant un choix (Becker, 1964). Partir à l'école ne garantit pas obligatoirement un travail et le sacrifice d'aller à l'école est plus important dans les pays comme le Burkina Faso où une grande partie du revenu familial est composé de l'activité des enfants. Selon le Bureau International du Travail (2005), en 2003, le pourcentage des enfants travailleurs âgés de 10 à 14 ans au Burkina Faso était de 51%. Si ces enfants travailleurs ne pratiquent aucune activité payante, ils sont perçus comme une aide pour ce qui est de l'exécution des tâches ménagères, pour ce qui est des familles les plus pauvres. Cependant, comme le souligne Psacharopoulos et Woodhall (1988), « la valeur du revenu ou du travail domestique non payé auquel il faut renoncer explique en grande partie la faiblesse de la demande d'éducation des familles pauvres ».

Sous un autre angle, dans un pays comme le Burkina Faso où le taux de chômage est élevé, le choix entre aller à l'école et exercer les petites activités rémunératrices est un défi majeur pour nombreux de jeunes. C'est le cas de beaucoup de diplômés burkinabés, puisque 25% des diplômés du supérieur et 80% de ceux du secondaire ne trouvent pas d'emploi (BIT, 2005). L'évolution du taux de chômage au Burkina montre que le chômage augmente au fil des années dans des proportions alarmantes. En effet, avec un taux de 1,90 % en 1995, l'on se retrouve en 2004, soit dix ans plus tard, avec un taux de 18,97 % (MFPRE, 1995 à 2004). Cette

caractéristique qui décourage de nombreuses personnes peut réduire la demande d'éducation et même démotiver plusieurs d'entre eux à aller à l'école ou aussi abandonner l'école en cours de scolarisation. Au Burkina Faso, les jeunes provenant des milieux désavantagés ont tendance à choisir des études plus faciles et de courtes durées où le risque d'échec est moins élevé car ils attribuent une importance particulière risque. C'est ce qui explique le choix des études à faible taux de rendement dans les pays à fortes disparités, comme le Burkina Faso (Baux, Kabore, Lopko, 2002). Le choix de ces études à faible taux de rendement ne va pas de pair avec la demande d'emploi locale autrement dit, la demande d'emploi n'est pas en adéquation avec l'offre d'emploi ce qui explique une imperfection du marché de l'emploi au Burkina Faso.

3. Discussion

En résumé, l'éducation du Burkina Faso à la veille des Programmes d'ajustement structurel était caractérisé par son inadaptation aux réalités économiques, sociales et culturelles du pays, ses faibles taux de scolarisation: 0,7% au préscolaire, 30% au primaire et 7,8% au secondaire et moins de 1% au supérieur (Banque mondiale 1988). Suite aux efforts, et aux réformes entreprises, le taux de scolarisation au primaire est passé de 16,% en 1990/91 à 31,8% en 1994 (Norrag, 2003). Cependant, les efforts ne parviennent pas à répondre à la demande d'éducation particulièrement forte en raison de la croissance démographique estimée à 3,6% par an et les jeunes de moins de 15 ans représentant plus de 50% de la population totale. Les assises nationales sur l'éducation tenues en 2002 dressent le bilan jusqu'à l'année 2000 : le taux brut de scolarisation pré scolaire est de 1,44%, le taux brut de scolarisation primaire est de 41,3%, le taux brut de scolarisation secondaire est de 11,9%, et finalement le taux brut de scolarisation pour l'enseignement supérieur est de 1% (Norrag, 2003). Nous référant à ce diagnostic, nous pouvons déduire que les indicateurs n'ont pas montrés un progrès notable par rapport au taux brut de scolarisation. L'éducation primaire qui était l'objectif principal du projet Éducation III appuyé par la Banque mondiale n'a pas montré un grand impact car le taux brut de scolarisation est passé de 31,8% en 1994 à 41,3% en 2000, pendant que l'objectif de ce projet était d'atteindre 60% de scolarisation en 2000 (Norrag, 2003).

Si nous revenons à la première hypothèse concernant l'éducation, qui supposait qu'en plus des causes internes, la politique d'ajustement sectoriel éducationnel (1991-2000) qui a autorisé la privatisation du système éducatif n'a pas permis à une grande majorité de la population déjà pauvre de sortir de la pauvreté, nous ne sommes pas en mesure de la valider. En effet, nous constatons que le nombre d'établissements privés a augmenté durant la période s'étalant de 1990

à 2000, mais cela n'a aucunement empêché l'augmentation des écoles publiques. Aussi, le nombre d'enfants inscrits dans les établissements publics n'a pas vraiment changé car à la rentrée scolaire 1994-95 quatre élèves sur cinq étaient inscrits dans les établissements publics ce qui représentait approximativement un pourcentage de 84,4% contre 15,6 % au privé. Ces chiffres nous démontrent que l'ouverture du système éducatif au secteur privé n'as pas réduit le nombre d'écoles publiques, ni leurs fréquentations. Nous pouvons donc confirmer que cela a même augmenté l'offre éducative, donc au final l'accès à l'éducation.

Cependant, la pauvreté étant un phénomène complexe et multidimensionnel qui ne peut se réduire à une corrélation directe entre fréquentation scolaire et sortie de la pauvreté, nous pouvons confirmer l'hypothèse selon laquelle les impacts de la privatisation du système scolaire (distribution de fournitures scolaires, uniformes, collations...) en termes d'accès à l'école, ne permet pas de lutter efficacement contre la pauvreté au Burkina Faso. Dans notre analyse, nous sommes partis du principe que l'accès à l'éducation réduit la pauvreté, et que la privatisation du système éducatif, du fait des coûts élevés de la scolarité et des coûts relatifs à l'éducation, peut constituer un obstacle dans la réduction de la pauvreté à travers l'éducation au Burkina Faso. Tout d'abord, parce que les ménages n'ont pas assez d'argent pour envoyer leurs enfants dans des écoles privées. Ensuite, du fait que l'État ne fournit pas certains incitatifs alléchant (distribution de fournitures scolaires, uniformes, collations...) pour les familles pauvres. Et finalement, parce que nombreux sont les parents qui eux-mêmes ne sont pas allés à l'école et, ne valorisant pas outre mesure l'institution, dissuaderont leurs enfants d'aller à l'école.

Pour ce qui est de la seconde hypothèse relative à l'éducation, qui stipulait que la théorie sur l'investissement en capital humain promue par la Banque mondiale, pour lutter contre la pauvreté, ne tenait pas en compte de l'imperfection du marché de l'emploi, nous pouvons la

valider. En effet, comme nous l'avons vu, la formation des jeunes au Burkina Faso est très limitée dans le sens où beaucoup évitent de prendre le risque de se former, donc d'investir leurs temps et leurs moyens dans leurs éducations, pour arriver au chômage. Aussi, les formations faites par ces jeunes ne correspondent pas à la demande d'emploi sans oublier qu'il y a une offre marginale d'emploi dans certains secteurs au détriment des autres. En définitif, cette hypothèse peut être validée car la Banque mondiale à travers cette orientation oublie que la majorité de la population déjà pauvre n'a pas les ressources pour faire cet investissement et du coup augmente la pauvreté au lieu de la réduire.

V. Analyse des politiques agricoles

1. Les politiques agricoles de la Banque mondiale au Burkina Faso

Au Burkina Faso les domaines de l'agriculture des transformations des produits de l'agriculture (principalement le coton) restent le facteur essentiel de la croissance du pays. Le secteur de l'agriculture occupe plus de la majorité des habitants du pays. Cependant, cette agriculture est confrontée à plusieurs obstacles externes comme la rareté des pluies et l'aridité des sols. L'agriculture burkinabé est majoritairement une agriculture de petites exploitations utilisant des instruments archaïques (OCDE, 1999).

L'agriculture Burkinabé est une activité traditionnelle pratiquée dans les villages et encadrée par le gouvernement. En effet, dans les années 1960, l'agriculture du pays était axée vers la culture de rente comme le coton et le sésame. À partir de 1966, les autorités du pays ont scindé le pays en 11 Organismes Régionaux de Développement (ORD) avec pour objectif la vulgarisation des techniques agricoles modernes. Les écoles rurales par la suite ont été réformées en Centre de Formation de Jeunes Agriculteurs (CFJA) dans le but d'améliorer la recherche agricole ainsi que la spécialisation. En 1973, l'Office National des Céréales (OFNACER) a été créé et était mandaté de réguler les prix des produits vivriers. En ce qui concerne le cas du coton, en 1970 suite à une convention, les prix intérieurs du coton étaient fixés par l'État et la Compagnie Française des Textiles (CFDT) s'occupait de la gestion. Par la suite, la Société Nationale Burkinabé des Fibres et Textiles (SOFITEX) a succédé à la CFDT tout en s'octroyant le monopole de la commercialisation du coton (OCDE, 1999). En outre, plusieurs autres projets ont été élaborés dans la période 1960-1980 comme « le projet coton avec formation et visites soutenu par la Banque mondiale, le projet de développement rural de l'Est qui a expérimenté le

système de paysans relais et le projet ARCOMA/COREMA/FAO qui a facilité le développement des institutions rurales et l'accès aux crédits agricoles » (Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2010).

La lutte contre la pauvreté grâce à l'amélioration de l'agriculture dans les pays du Sud a été aussi une des missions de la Banque mondiale. Dans les années 1980, les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale ont tentés d'encourager des pratiques qui incitaient à la production et à l'amélioration de la gestion des secteurs publics pour maintenir la croissance agricole. La croissance économique, en plus de la croissance agricole, devait contribuer à la réduction des coûts de denrées alimentaire (K. Cleaver, 1997). C'est ainsi que la Banque mondiale a élaboré des stratégies à partir des années 1970 qui consistaient à stimuler l'intensification de l'agriculture dans le but de réduire l'extension des terres agricoles et la faible productivité de la main d'œuvre (K. Cleaver, 1997). Les stratégies prônées par cette institution étaient centrées sur deux aspects, à savoir l'utilisation des engrais et la libéralisation des échanges. L'utilisation des engrais devait permettre l'alignement des prix des intrants et des produits des pays africains sur les règles du marché mondial dans le but d'encourager une production basée sur l'avantage comparatif. Aussi, une meilleure utilisation des engrais devrait permettre d'obtenir une croissance agricole de 4% par année grâce à l'amélioration de la technologie et la hausse de la productivité (Banque mondiale, 1997). La libéralisation des échanges devait faciliter l'écoulement des produits sur le marché mondial (J. Meerman, 1997). Selon la Banque mondiale, l'approvisionnement inadapté des intrants agricoles reste un problème majeur pour l'adoption des nouvelles technologies agricoles. Le prix des intrants est beaucoup trop élevé par rapport à la valeur finale des produits agricoles. Les agences de distribution des intrants devaient être remplacées par un marché ouvert pour permettre une

diversité des intrants qui doivent s'adapter à des conditions agricoles qui varient (J. Meerman, 1997).

La période 1980-1990, quant à elle a été marquée par la création en 1981 du Service National de Vulgarisation, qui est devenue le Service de Vulgarisation et d'Animation Rurale (SVAR) en 1985, puis la Direction de la Vulgarisation Agricole (DVA) en 1988. Par ailleurs, cette période (1980-1990), plus précisément entre 1986-1989, a connu la mise en application l'Opération Test de Renforcement de la Vulgarisation Agricole (OTRVA) (Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2010).

L'agriculture vivrière du Burkina Faso, était en phase de stagnation entre 1960 et 1980, phase qui a subi une avancée dans la production agricole pendant la période révolutionnaire (1983-1987) grâce à l'extension des terres cultivables. Vers les années 1990, environ la moitié des terres arables était utilisées pour la culture des céréales ce qui représentait à peu près 10% de la superficie du pays (OCDE, 1999).

En raison des nouvelles perspectives économique et politique et du manque de ressources financières, le gouvernement du Burkina Faso, s'est désengagé du secteur agricole, à l'exception notable de la filière coton. Ce que nous retenons de la période 1990-2000, c'est l'adoption et la généralisation d'un même Système National de Vulgarisation Agricole (SNVA) sur tout le territoire national (Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2010). Par la suite, durant cette même période, le gouvernement du Burkina Faso a mis en œuvre un programme d'ajustement sectoriel spécifique (PASA) dont le but était d'intensifier la production agricole, d'augmenter la diversité de production et de garantir la sécurité alimentaire. La vision du PASA s'inscrit dans la même idée que celle des PAS à savoir « la libéralisation du

secteur, la promotion des investissements privés, la concentration des dépenses publiques dans la recherche agricole, et les services de vulgarisation et d'appui au secteur privé » (OCDE, 1999).

À partir de 1996, avec le soutien de la Banque mondiale, le gouvernement du Burkina Faso a élaboré et mis en exécution le Programme National du Développement Agricole (PNDSA) II qui s'appuie sur les services de vulgarisation agricole et la recherche agricole. L'objectif principal du PNDSA II était de « réduire la pauvreté en favorisant l'augmentation de la production des petits producteurs à travers l'apport de services et le renforcement des liens entre la recherche agricole et la vulgarisation » (Banque mondiale 1997). Le PNDSA avait également pour mission d'appuyer la production agricole sur le long terme, augmenter la productivité de l'agriculture, améliorer la gestion des ressources naturelles, et promouvoir et renforcer les organisations de producteurs (Banque mondiale 1997).

La période 2000 à nos jours se manifeste par la continuation du Système National de Vulgarisation Agricole qui s'est renforcé avec d'autres buts à savoir « la régression, voire l'abandon du système de Vulgarisation basée sur l'approche formation et visites, dont la principale cause est l'insuffisance des ressources humaines liées aux conditionnalités du PASA, de ressources matérielles et financières en raison de la fin du PNSDA II ; de l'adoption de plusieurs stratégies et politiques avec une priorité confirmée pour le monde rural, et le renforcement des approches de développement local et l'enracinement de la décentralisation » (Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2010). Aussi, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté produit en 2000 fait mention de l'objectif du gouvernement de stimuler la contribution de secteur agricole à la croissance à travers un climat économique favorable aux investissements privés, et au développement des petites et moyennes entreprises en milieu rural (FAO, 2013).

Pour la Banque mondiale, l'accroissement agricole est la méthode la plus adéquate pour lutter contre la pauvreté endémique, car il favorisera une augmentation de la production agricole par unité d'intrants (FAO, 2004). Dans son rapport sur la pauvreté 2000/2001 la Banque mondiale a élaboré un plan en trois volets dont le premier était celui des opportunités qui favorise les investissements privés et l'innovation technologique. Aussi, l'expansion et l'ouverture sur les marchés internationaux alliés à la croissance de l'emploi et des revenus dans le domaine de l'agriculture (Banque mondiale, 2001). Le deuxième volet porte sur l'amélioration du fonctionnement des institutions pour encourager la croissance et l'impartialité, à travers la réduction des restrictions sociales et administratives qui portent atteinte à l'activité économique. Le dernier volet portait sur les chocs naturels et financiers (Banque mondiale, 2001).

Pour la Banque mondiale les produits agricoles représentent environ un quart des exportations des pays de l'Afrique subsaharienne et ce sont ces produits qui doivent contribuer à la croissance économique de ces pays. Aussi, selon cette institution 1% de croissance agricole produirait une croissance économique de 1.5% en raison de ses effets sur l'industrie, le transport et le secteur des services (T. Oyejide, 2000). Toujours, selon cette institution, l'agriculture vivrière doit être délaissée au profit de l'agriculture d'exportation ce qui assurera la croissance et serait rentable pour les pauvres (T. Oyejide, 2000). En définitif, selon la Banque mondiale, depuis la période des ajustements structurels, les politiques de développement agricoles doivent aller de pair avec une logique économique libérale axée sur l'ouverture des marchés qui favorisera un système mondial de produits alimentaires (Banque mondiale, 2001).

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, le Burkina Faso a démarré en 1996 le Programme Spécial de la Sécurité Alimentaire (PSSA). Ce programme met l'accent sur la disponibilité et la stabilité des ressources alimentaires, et les activités concernaient la promotion de la maîtrise de

l'eau, le développement des productions de riz, maïs, et des cultures maraîchères (UEMOA, FAO, 2002). En 2003, la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) a été élaborée et avait pour objectif en fin 2015 de contribuer à réduire les inégalités et la pauvreté en plus d'assurer les conditions d'une sécurité alimentaire durable (UEMOA, FAO, 2002).

2. Résultats de l'analyse documentaire du domaine agricole

Depuis l'implantation des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 1980, le Burkina Faso a beaucoup amélioré sa gestion macro-économique. Cela s'est fait à travers la libéralisation progressive de l'économie, le désengagement de l'État de certains secteurs de production et l'adoption de nombreuses stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté. Ces efforts ont encouragé une augmentation des capitaux étrangers dans l'économie et une amélioration de la croissance économique (FAO, 2013). Tout comme le domaine de l'éducation, la Banque mondiale à travers ses orientations et politiques a été présente en ce qui concerne l'agriculture Burkinabé. Avec le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA), la libéralisation du commerce des produits agricoles a été réalisée, tout comme, la privatisation des entreprises agro-industrielles, le réaménagement des Services de Développement des Affaires (SDA), la dénationalisation de toutes les entreprises publiques œuvrant dans le secteur de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ainsi que la suppression des subventions aux intrants agricoles (FAO, 2013).

Toujours, dans la même perspective, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) produit en 2000 et révisé en 2003, également validé par la Banque mondiale, mentionne que l'objectif du gouvernement du Burkina Faso est de favoriser la croissance du secteur agricole en générant, d'abord, un environnement économique plus favorable aux investissements privés et au développement de petites et moyennes entreprises en milieu rural, et, ensuite, un environnement biophysique favorable à la croissance rapide. En 2003, une Stratégie de Développement Rural (SDR), qui avait pour objectif la croissance durable du secteur agricole comme mécanisme de choix pour assurer une plus grande sécurité alimentaire et promouvoir un véritable développement rural a été mis en place par la Banque mondiale (FAO, 2013).

Selon la Banque mondiale, l'agriculture commerciale est la seule voie pour le développement (Banque mondiale, 2008). En effet, pour cette institution, les paysans doivent abandonner l'agriculture de subsistance au profit de la culture commerciale à grande échelle et orientée vers l'exportation. Cela sous-entend que les producteurs négocient avec les acteurs de la chaîne alimentaire mondiale et choisissent de se convertir à l'agriculture d'exportation. Depuis les PAS des années 1980, la Banque a œuvré à cette conversion des pays Africains au modèle agro-exportateur, tout en exerçant des pressions pour qu'ils libéralisent leurs marchés agricoles (Martin-Prével, 2014). Pour beaucoup de penseurs, cette approche omet des caractéristiques fondamentales des marchés agricoles mondiaux, dominés par des grandes firmes qui imposent leurs termes de l'échange aux agriculteurs (EISTAD, 2009). De plus, les marchés mondiaux se caractérisent par des prix non stables et la concurrence entre l'agriculture subventionnée du Nord et celle des pays du Sud qui ne peuvent rivaliser avec les exportations rendues artificiellement bon marché par les subventions agricoles des pays riches (FAO, 2004). Pendant la période des Ajustements Structurels et celle des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté, les pays ayant appliqué ce modèle d'agriculture axé sur la libéralisation et l'exportation comme le Burkina Faso, ont enregistré une augmentation de la pauvreté surtout dans les milieux ruraux, là où l'agriculture est la plus intensive (Martin-Prével, 2014). Malgré cette situation un rapport de la Banque mondiale publié en 2013 continue d'inciter les pays africains à « libérer le potentiel de l'agrobusiness » et à se spécialiser dans les cultures d'exportation. La Banque cite des exemples de réussite sur le continent africain dans l'exportation du cacao, du café et du thé (Banque mondiale, 2013). Toutefois, la Banque ne mentionne pas qu'entre 1997 et 2001, les prix du café ont chuté de près de 70% sur le marché mondial, de même pour le cacao, le thé et le sucre (FAO, 2004). En outre, pour favoriser la croissance économique par l'exportation, la

Banque estime que les pays comme le Burkina Faso devraient aller au-delà des interventions étatiques sur les marchés (Banque mondiale 2013). Cependant, nous remarquons que les pays ayant le mieux résisté à la crise de 2008 sont ceux qui ont pratiqué une importante intervention de l'État dans l'agriculture (Martin-Prével, 2014).

Au Burkina Faso, les exportations reposent principalement sur les produits provenant du secteur primaire. En 2009, le coton, qui a longtemps été la source principale d'exportation a été remplacé par l'or qui a contribué à environ 46% des recettes d'exportation. Le coton n'a contribué aux recettes qu'à hauteur de 29% pour la même année. Pour ce qui est des importations il s'agit essentiellement des produits de consommation (Partnership for Economic Policy, 2013). Le commerce extérieur du Burkina Faso est déficitaire. L'écart entre les exportations et les importations s'est accentué au fil des années. « Le déficit éminent est la cause du niveau des exportations qui n'arrivent pas à couvrir le niveau des importations qui augmentent. Ainsi, les taux de couverture qui sont inférieur à 50%, prouvent les difficultés qu'éprouve le pays pour écouler les produits. Le déficit commercial enregistré par le Burkina Faso montre que le pays ne bénéficie pas de la mondialisation et au contraire subit les effets pervers du commerce mondial » (Partnership for Economic Policy, 2013). De ce fait, le taux de couverture des importations par les exportations n'étant pas suffisantes, la libéralisation agricole joue un rôle important dans la vulnérabilité de l'emploi et de la pauvreté au Burkina Faso. Subséquemment, l'abandon de la culture vivrière au profit des cultures commerciales conduit à la diminution du pouvoir d'achat des ménages, s'il y a une montée des prix des biens de nécessité. Donc cette situation a un effet important sur le bien-être des ménages (Partnership for Economic Policy, 2013).

Sous un autre angle, la Banque mondiale considère les marchés privés comme le meilleur « moteur de la croissance économique, utilisant l'esprit d'initiative et les investissements pour

créer des emplois productifs et augmenter les revenus », et l'agriculture est l'un des domaines où cette institution a exigé cette idéologie (Banque mondiale, 2012). Depuis les années 1980, cette institution a encouragé la pensée selon laquelle le secteur privé se substituerait aux États dans le développement agricole et que les investisseurs fourniraient des intrants agricoles ainsi que les investissements essentiels, une fois que les marchés fonctionneraient librement (Martin-Prével, 2014). Or, le secteur privé n'a pas remplacé les États dans le domaine agricole. Pourtant, la Banque continue de prétendre que les investissements agro-industriels auront des résultats positifs pour les plus pauvres et créeront des emplois. Cet argument a été rejeté car les marchés privés ont créé peu d'emplois, et lorsque c'est le cas ils sont généralement saisonniers et mal rémunérés (Oakland Institute, 2011).

Au Burkina Faso, entre 2000 et 2008 la croissance était en moyenne de 5,3%. Toutefois cette évolution montre quelques dissemblances sur cette période. Proportionnellement à la croissance moyenne de l'ensemble des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) qui est de +3,7%, nous constatons que le Burkina Faso a accompli des performances notables (UEMOA, s.d). Étant donné que les facteurs de croissance d'un pays peuvent provenir de divers secteurs, nous allons nous concentrer sur le commerce extérieur comme moteur de croissance car les exportations dopent la croissance à travers plusieurs effets sur l'économie réelle. En effet, les exportations constituent des ventes sur le marché international, qui est bien plus large et plus riche que le marché intérieur. Cela a comme effet d'implanter la demande sur un marché parfois plus exigeant, ou plus important, ce qui va sans doute créer des possibilités de croissance beaucoup plus grandes. Cela s'avère important pour les pays petits ou les pays pauvres où la demande intérieure effective est fortement contrainte par l'étroitesse du marché et des revenus (U. HIEMENZ, 1999). Toutefois, l'analyse de la structure des exportations du

Burkina Faso indique une prédominance des produits de base. Les exportations sont concentrées sur le coton qui constitue la première culture de rente et qui représente plus de 61,5% des recettes d'exportations du pays. Les autres produits agro-pastoraux représentent environ 30% des recettes d'exportations sur la période 2003-2007 (CAPES, 2003). Les performances des exportations d'un pays peuvent être mesurées à travers le taux d'exportation (part en pourcentage du volume des exportations dans le PIB réel). Pour le Burkina Faso, ce taux a fluctué aux alentours de 10% entre 2000 et 2008, mais ce taux a également connu son plus bas niveau entre 2003 et 2004 autour de 8% à cause des effets de la crise ivoirienne. Selon le CAPES (2003), les exportations ont un impact positif et significatif sur la croissance. En effet, « une croissance des exportations de 1% entraîne une croissance du PIB de 0,27% à court terme et de 0,64% à long terme » (CAPES, 2003, p. 89). Cependant, la faiblesse des exportations c'est-à-dire le taux de couverture des importations par les exportations qui se situait entre 2003 et 2007 à 52% demeure un grand défi que le Burkina Faso doit relever pour diversifier l'économie et renforcer la croissance. En redynamisant ses exportations, il augmente sa capacité à accroître ses ressources en devises mais aussi sa croissance par effet d'entraînement (CES, 2007).

3. Discussion

L'agriculture au Burkina Faso est le premier secteur économique du pays. Le domaine agricole représente 40% du PIB national et emploie 86% de la population active. Les potentialités de terres agricoles sont évaluées à 9 millions d'hectares, dont 46% sont exploités (ACF, 2013). Toutefois, à cause de sa démographie galopante, la production agricole par habitant baisse (entre 2004-2006 et 2011 la production céréalière totale a augmenté de 8,1% mais la production par habitant a diminué de 9,4%) (FAO STAT, s.d). Le coton représente la principale culture commerciale, et le Burkina Faso est le premier producteur en Afrique Subsaharienne. Le coton est cultivé sur 500.000 hectares et représente la principale recette d'exportation du pays 46% des recettes d'exportations en 2009 (ACF, 2013). Selon les études de l'Analyse de l'Économie des Ménages, au Burkina Faso, « la production agricole des ménages pauvres et très pauvres couvrent à peine la moitié de leurs besoins en nourriture, contrairement aux ménages plus nantis dont la propre production peut couvrir jusqu'à 90% des besoins alimentaires dans certaines régions. Chaque année, les ménages vulnérables dépendent donc du marché pour se nourrir pendant une période plus longue. De plus, en moyenne, les ménages burkinabés consacrent 40% de leurs budgets à l'alimentation mais ce chiffre s'élève à 56% pour les ménages très pauvres, qui sont donc davantage exposés aux hausses des prix alimentaires » (ACF, 2013). La forte instabilité des prix de l'alimentation pendant une période est de ce fait un obstacle à l'accès à une alimentation pour les personnes les plus pauvres.

Si nous revenons sur la première hypothèse relative au domaine agricole, qui suppose que la politique d'ajustement structurel agricole (1995), qui a abandonné l'agriculture vivrière au profit de l'agriculture commerciale (spécialisation des cultures) n'a pas bénéficié aux petits

agriculteurs qui font face aux réalités de la mondialisation, nous pouvons effectivement confirmer cette hypothèse. En effet, nous avons vu comment cet abandon de la culture vivrière et la libéralisation du secteur agricole ne profite pas aux pays pauvres qui font face à l'agriculture subventionnée des pays riches, et qui sont contrôlés par les grandes firmes multinationales qui imposent leurs termes de marchés qui sont nourris du système capitaliste. Cela appauvrit les petits agriculteurs qui se retrouvent dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins alimentaires. Malgré les recommandations et politiques proposées par la Banque mondiale, le Burkina Faso n'a toujours pas atteint la sécurité alimentaire.

Pour ce qui est de la deuxième hypothèse, à savoir que l'approche de la Banque mondiale à l'égard des marchés privés qui, selon elle, représente le meilleur moteur de croissance économique et de création d'emplois, elle ne prend pas en considération les particularités des marchés agricoles mondiaux qui sont dirigés par les grandes entreprises et qui imposent leurs termes d'échanges et de commerces aux petits agriculteurs, nous pouvons également confirmer cette hypothèse. Il est vrai et indiscutable que les marchés privés représentent une source de croissance économique et de création d'emploi, et pour le cas du Burkina Faso, les marchés privés ont augmenté la croissance économique du pays et ont aussi créés quelques emplois mais sur le court terme. La réduction de la pauvreté, ne se base pas sur la création d'emplois saisonniers et mal rémunérés, car sur le long terme ces populations se retrouveront une fois de plus dans la pauvreté. Il s'agit de faire en sorte que ces personnes quittent le seuil de pauvreté pour ne plus y retomber. En effet, en se fiant aux statistiques ci-dessus, nous observons toujours un niveau de pauvreté élevé de la population, ce qui nous amène à croire que l'ouverture aux marchés agricoles mondiaux et les marchés privés comme moteur de croissance économique,

comme recommandé par la Banque mondiale, ne réduit pas la pauvreté mais au contraire l'augmente dans les milieux ruraux et dans le cas spécifique du Burkina Faso.

VI. Conclusion

La pauvreté est un phénomène complexe qui ne peut être appréhendée que par rapport à plusieurs dimensions. En effet, « comprendre la notion de pauvreté nécessite la délimitation du contenu concret des principes de rareté, de capacité économique et de bien-être social. Or, c'est la culture qui conditionne les différentes perceptions que peuvent avoir les individus d'une telle situation apparemment objective » (Sawadogo et al. 1995). Il en résulte alors que chaque formation sociale peut avoir une conception de la pauvreté qui nécessite des actions différentes pour éradiquer cette dernière.

L'éducation comme lutte contre la pauvreté est l'un des défis prioritaire pour le gouvernement du Burkina Faso. En effet, l'État Burkinabé reproduit le discours des organisations internationales dans le domaine de la libéralisation économique, et, sous l'influence de la Banque mondiale, les politiques de lutte contre la pauvreté qu'il met en œuvre s'inspirent des valeurs libérales et constituent le socle de ses politiques éducatives (S. Lewandowski, 2007). Toutefois, l'analyse de l'évolution de la scolarisation au Burkina Faso a démontré un grand nombre de programmes, de formules éducatives, et d'innovations depuis son indépendance pour répondre aux besoins éducatifs des populations (F. Compaoré, M. Ouédraogo, 2004). Malgré les efforts entrepris, la couverture éducative est faible et se dégrade en fonction des cycles et niveaux d'études. Le degré de scolarisation auquel se trouve le Burkina Faso amène à classer ce pays parmi les moins scolarisés du monde (F. Compaoré, M. Ouédraogo, 2004). Cependant, en 2003 le Ministère de l'Économie a reconnu une augmentation de la pauvreté et les causes de l'aggravation de cette pauvreté selon le ministère ne sont pas attribuées aux programmes d'ajustement structurel qui ont pourtant influencé les grandes orientations politiques du pays, mais plutôt à des faiblesses endogènes qu'a connues le pays

(MED, 2003). Partant de ces faits, plusieurs auteurs s'allient à la pensée de Fernand Sanou (2005), qui voient dans ces politiques une « évolution volontaire de sélection en cours de cursus avec un goulot d'étranglement au niveau du secondaire et du supérieur » (F. Sanou, 2005). Toujours selon Sanou, les politiques sur l'éducation au Burkina Faso « permet de lutter [non pas contre la pauvreté mais] contre les pauvres » (F. Sanou, 2005 p8).

Au Burkina Faso, la croissance du secteur agricole est généralement soutenue, mais elle connaît de fortes variations annuelles avec des disparités entre les productions (FAO, 2013). Malgré la croissance globale annuelle, les retombées économiques en termes de niveau de vie pour la population restent insuffisantes. En effet, le taux de pauvreté reste élevé avec plus 65% (PNUD, 2015). Ce taux, élevé dans les zones rurales, démontre que l'agriculture qui est la principale activité économique du pays n'arrive pas à remplir son rôle de moteur de développement et d'éradication de la pauvreté. Nous pensons que les personnes qui devaient tirer profit des politiques de la Banque mondiale (les petits exploitants agricoles) sont en fait les plus perdantes. En effet, pour ces paysans, leurs petites exploitations disparaîtront du fait de l'abandon de l'agriculture de subsistance au détriment d'une production industrialisée d'exportation qui accentuera l'insécurité alimentaire. La modernisation et l'intensification agricole contribueront à perpétuer l'échange inégal qui caractérise les relations commerciales entre le Burkina Faso et les pays occidentaux. Au Burkina Faso, en mettant l'accent sur les cultures d'exportation, le pays augmente sa dépendance aux importations alimentaires. Selon nous, le développement agricole tel que promu par la Banque mondiale ne réduit pas la pauvreté endémique au Burkina Faso, au contraire il permet l'exploitation des paysans par l'élargissement d'un système libre-échangiste qui favorise la concentration des unités de production. Ce type de

développement ne correspond pas aux nécessités d'une majorité de la population du Burkina Faso.

Le but de cette recherche est de démontrer qu'il y a eu des efforts certes, dans la lutte contre la réduction de la pauvreté au Burkina Faso, mais les actions entreprises par la Banque mondiale pour réduire la pauvreté dans ce pays ne tiennent pas compte des réalités sociales locales ainsi que des différentes perceptions de la pauvreté. Cette recherche est un point de départ pour une réflexion plus large sur les politiques et actions qui peuvent être envisagées pour lutter contre la pauvreté au Burkina Faso. Notre analyse nous amène à encourager une transformation des politiques de la Banque mondiale. Malgré le fait qu'elle ait pris en compte les critiques exprimées face aux politiques d'ajustement structurel, les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté qui ont succédé n'ont pas montré un grand changement dans le modèle promu puisque l'accent est toujours mis sur le désengagement de l'État et la forte participation du secteur privé. Au Burkina Faso, le programme d'ajustement orthodoxe qui a suivi la politique d'ajustement endogène fut marqué par un détachement des objectifs et aspirations nationales, même si les remèdes proposés pouvaient bien contribuer, à terme, à l'amélioration des conditions de vie.

La lutte contre la pauvreté fait partie intégrante de ce programme et la question de la relation entre réduction de la pauvreté et développement se pose toujours avec grande acuité. Les deux notions semblent être liées, car la pauvreté est perçue comme étant un état, le développement, lui, plutôt comme un processus pouvant aboutir à plus ou moins de pauvreté. Si les questions de développement sont plus vastes, une stratégie de réduction de la pauvreté ne devrait-elle pas avoir une orientation de développement bien précise ? Aussi, à travers les discours de la Banque mondiale, nous avons l'impression que le seul acteur potentiel dans la réduction de la pauvreté

est le secteur privé. Cependant, quel est le rôle des autres acteurs du développement ? La Banque mondiale ne devrait-elle pas travailler en association avec ces autres acteurs pour une lutte plus effective contre la pauvreté nourrie d'une vision plus globale du développement ?

VII. Annexe

Annexe 1. La carte du Burkina Faso



Source : <http://halmayer.com/ouagabougou-burkina-faso-africa/>

Annexe 2. Données démographiques, Burkina Faso

Population résidente totale	14.02 millions
Répartition entre hommes et femmes	6.77 millions hommes 7.25 millions femmes
Espérance de vie	56 ans
Taux d'accroissement naturel	3,42 ‰
Rapport de masculinité	93,4 %
Taille du ménage	5,9 personnes

Source : INSD, 2011

Annexe 3. Indice du Développement Humain et ses composantes Burkina Faso

Rank	Country	Human Development Index (HDI) (2013)	Life expectancy at birth (2013)	Mean years of schooling (2012)	Expected years of schooling (2012)	Gross national income (GNI) per capita (2011 PPP \$)	Human development index (2012)	Change in rank (2012-2013)
181	Burkina Faso	0,388	56,3	1,3	7,5	1602	0,385	0

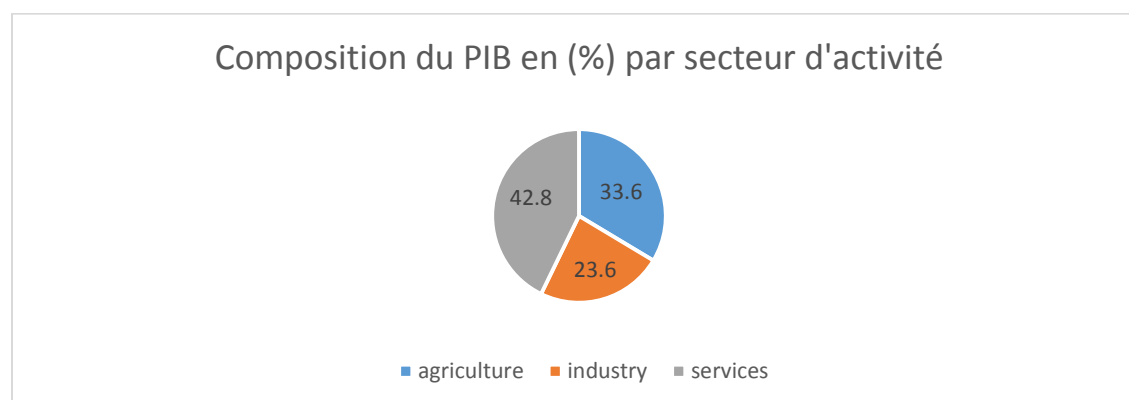
Source: (PNUD, 2014)

Annexe 4. Inequality-adjusted Human Development Index Burkina Faso

Coefficient of human inequality (2013)	Inequality in life expectancy (2013)	Inequality-adjusted in life expectancy index (2013)	Inequality in education (2013)	Inequality-adjusted education index (2013)	Inequality in income (2013)	Inequality-adjusted income index (2013)	Gini coefficient Inequality Income
34,6	41,1	0,329	38,5	0,154	24,2	0,318	39,8

Source: (PNUD, 2014)

Annexe 5. Composition du PIB en % par secteur d'activité



Source : CIA, 2015

Annexe 6. Indices fiscaux et économiques pour le Burkina Faso

Revenu National brut par habitant (2013 \$ US)	Exportations (milliards 2013 \$ US)	Importations (milliards 2013 \$ US)	Taxes et autres Revenus (% GDP 2013)	Dette publique (milliards 2013 \$)
670	2.844	2.941	24.3	2.863

Source : (CIA, 2015); (WorldBank, 2015)

Annexe 7. Indice sur le revenu Burkina Faso

Revenu national brut par personne (2012 PPP \$)	PIB (2013 PPP \$) (milliards)	PIB par personne (2013 PPP \$)	Formation de capital fixe brute (% of PIB 2012)	Crédit domestique fourni par le secteur bancaire (% of PIB 2012)	Stock externe de dettes (% of GDP 2011)
1,601.51	7.348	1,100	16.74	19.8	23.8

Source: PNUD, 2014

Annexe 8. Evolution du taux de chômage au Burkina de 1995 à 2004

	1995	2000	2004
Stock théorique offreurs de travail cumulés (chômeurs)	133738	817489	1653259
Population active	7053331	7933592	8716964
Taux de chômage (%)	1,90	10,30	18,97

Source : MFPRE (1995 à 2004).

Annexe 9. Evolution du nombre d'établissements primaires et secondaires au BF de 1991 à 2000

Année	Enseignement primaire		Enseignement Secondaire	
	Public	Privé	Public	Privé
1990-1991	2340	146	99	88
1991-1992	2444	147	101	94
1992-1993	2575	166	Non disponible	Non disponible
1993-1994	2775	196	123	111
1994-1995	3009	224	132	136
1995-1996	3285	279	144	149
1996-1997	3492	327	152	162
1997-1998	3726	406	180	178
1998-1999	4055	464	199	182
1999-2000	4339	521	212	196

Sources: MEBA, 2002

VIII. Bibliographie

- Altinok, N., Lakhali, T. (2005). « La place de l'État en Afrique selon la Banque mondiale : les limites d'une politique néo-libérale amendée », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, [En ligne, consulté le 17.09.15], <http://cres.revues.org/1288>
- Altinok, N. (2004). « La Banque mondiale et l'éducation en Afrique subsaharienne : de grandes paroles pour de petites actions? » Les Cahiers de l'IREDU. Institut de Recherche sur l'éducation, Sociologie et Économie de l'Éducation. Centre national de la recherche scientifique.
- Alexander, N. (2002). « Payer pour s'instruire ou comment la Banque mondiale et le FMI influencent l'éducation dans le Tiers monde ». In Campagne mondiale pour l'éducation. [En ligne, consulté le 13.09.15], www.campaignforeducation.org/resources/May2002/CNES_FR.doc
- African Development Bank (AFDB). (2015). « Perspectives économiques au Burkina Faso » [en ligne, consultation le 30.01.2015] <http://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso/burkina-faso-economic-outlook/>
- Action Contre la Faim (ACF). (2013). RÉCONCILIER L'AGRICULTURE ET LA NUTRITION, Étude de cas sur les politiques agricoles et la nutrition au Burkina Faso. http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0ahUKEwjKwob-zuPJAhXH2T4KHchSDXcQFggqMAI&url=http%3A%2F%2Fwww.actioncontrelafaim.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fpublications%2Ffichiers%2Fburkina_faso_case_study.pdf&usq=A FQjCNF85m5gN5fKAHnUK5ipN3Yz6Zo8oA&bvm=bv.110151844,d.cWw
- Brander J., Spencer, B. (1983). « International R&D rivalry and industrial strategy », Review of Economics Studies, n° 50, p. 707-722.
- Bureau International du Travail (BIT). (2005). Manuel d'analyse des données et de rapports statistiques sur le travail des enfants, Genève, Suisse, 171 pages.
- Banque mondiale. (1974). Education Sector Working Paper. Washington D.C.: World Bank.
- Banque mondiale. (1980). Éducation: politique sectorielle. Washington D.C.: World Bank 154p.
- Banque Mondiale. (2000). Rapport annuel 2000. [En ligne, consultation le 29-03-2015], <http://www.worldbank.org/html/extpb/annrep96/french/contents.html>
- Banque mondiale. (1998). Rapport annuel, Washington D.C.
- Banque Mondiale. (1997). Second National Agriculture Services Development Projet, Staff Appraisal Report 68 pp.
- Banque mondiale. (1997). Rural Development: From Vision to Action. Washington D.C.: World Bank Publications, Environmentally and Socially Sustainable Development Studies and Monographs Series, n. 12.

- Banque Mondiale. (1988). « L'éducation en Afrique subsaharienne : pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion ». Washington D.C.: World Bank. 192p.
- Banque mondiale. (1999). Education Sector Strategy paper. Washington D.C.: The World Bank. 80 p.
- Banque Mondiale. (2000). Rapport annuel 2000. [En ligne, consultation le 29-03-2015], <http://www.worldbank.org/html/extpb/annrep96/french/contents.html>
- Banque mondiale. (2006). Education Sector Strategy Update. Washington D.C.: The World Bank. 182 p.
- Banque mondiale. (2009). La pauvreté. [En ligne, consulté le 31.10.15] <http://web.worldbank.org/WBSITEEXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0/contentMDK:20486990~menuPK:1082583~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html>
- Banque mondiale. (2001). Rapport sur le développement dans le monde 2000-01. Abrégé. Washington: World Bank Publications, p.8.
- Banque mondiale. (2008). Rapport annuel, bilan de l'exercice. [en ligne, consultation le 1.25.16], <http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0ahUKEwj70YPiv8bKAhXCloMKHVqJDcYQFggsMAI&url=http%3A%2F%2Fsiteresources.worldbank.org%2FEXTANNREP2K8%2FResources%2F5164353-1222371156065%2FFrench.pdf&usq=AFQjCNHeEs8oCBuGCaI8S7ERH4ep901ziQ&bvm=bv.112454388,d.amc>
- Banque mondiale. (2014). Site officiel, [en ligne, consultation le 28-11-2014], <http://www.banquemondiale.org/fr/about/what-we-do>
- Banque mondiale. (2001). Combattre la pauvreté – Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, Banque mondiale et Ed. Eska, Washington-Paris.
- Banque mondiale. (2012). « World Bank group Innovations in Leveraging the Private Sector for Development». [En ligne, consultation, le 1.25.16], [http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23170401/DC2012-0002\(E\)LeveragingPrivateSector.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/23170401/DC2012-0002(E)LeveragingPrivateSector.pdf)
- Banque mondiale. (2013). « Plongée dans les archives de la Banque mondiale : 70 ans d'histoire du développement » [en ligne, consultation le 28-03-2015], <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2013/10/21/mining-world-bank-archives-70-years-history>
- Banque mondiale. (2015). [en ligne, consultation le 27.02.15], <http://www.banquemondiale.org/fr/about/what-we-do>
- Bianchini, P. (2004). École et politique en Afrique noire. Paris : Éditions Karthala. 286p.

- Balma, L., J. Cockburn, I. Fofana, S. Kabore and L. Tiberti. (2010), "Simulation des effets de la crise économique et des politiques de réponse sur les enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre: Le cas du Burkina Faso", Innocenti Working Paper No. 2010-03, UNICEF Regional Office for West and Central Africa, Dakar, and UNICEF Innocenti Research Centre, Florence.
- Benicourt, E. (2001). « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », Études rurales, 159-160 | 2001, 35-54.
- Baux S., Kabore I., Lokpo K., Pilon M. (2002). Étude exploratoire de l'offre et de la demande d'éducation à Ouagadougou, Survey report, UERD, 167 p.
- Becker, G. (1964). Human Capital, Chicago: The University of Chicago Press. Chang, G.-c. s.d. « L'éducation dans les pays les moins avancés: améliorer dans l'adversité », In UNESCO, [En ligne, consulté le 05.10.15], <http://www.unesco.org/education/educprogierd/englishicomidocs/cross/ldc/ldcedO.html>
- Cleaver, K. M. (1993). Stratégie de développement agricole en Afrique subsaharienne et rôle particulier de la Banque mondiale. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Conseil Économique et Social : Rapport public 2006 : Situation économique et sociale du Burkina Faso, CES, Ouagadougou, décembre 2007, 100 p.
- CAPES. (2003). Exportations, croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, CAPES, Ouagadougou, 2003, 89 p.
- Cleaver, K. M. (1997). Rural Development Strategies/or Poverty Reduction and Environmental Protection in sub-Saharan Africa. Washington D.C.: World Bank Publications, Directions in Development, p. 9.
- Cling, J.P., Razafindrakoto, M., Roubaud, F. (2011). «La Banque mondiale, entre transformations et résilience », Critique Internationale, n° 53 [en ligne, consultation le 19-09-2015], www.cairn.info/revue-critique-internationale-2011-4-page-43.htm.
- Central Intelligence Agency (CIA). (2015). « Economy Burkina Faso » [en ligne, consultation le 29.01.2015], <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/uv.html>
- Conférence CISL/ORAF /ONSL sur «les dimensions sociales de l'ajustement structurel au Burkina 27-29 Mars 1995 ».
- Compaoré, F., Ouédraogo, M.N. (2004). «l'évolution de la scolarisation au Burkina Faso », Institut des Sciences des Sociétés, [en ligne, consultation le 19-09-2015], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CBwQFjAAahUKewj6ie-58c7IAhUC5mMKHe6jDRc&url=http%3A%2F%2Fhorizon.documentation.ird.fr%2Fexl-doc%2Fpleins_textes%2Fdivers09-11%2F010045333.pdf&usg=AFQjCNGliYcBkkx_hYCCp8FO5MxBjOIM-Q

- Dembélé Youssouf, en consultation avec la FAO. (2010). « Cartographie des zones socio rurales, un outil d'aide à la planification pour la gestion de l'eau en agriculture, Burkina Faso », FAO-Water [en ligne, consultation le 17.01.2015], http://www.fao.org/nr/water/docs/bfa_lz_analysis.pdf
- Évaluation Internationale des Sciences et Technologies Agricoles au service du Développement (EISTAD). (2009). « Agricultural at Crossroads. Global Report ». [En ligne, consulté le 12.17.15], http://apps.unep.org/publications/pmtdocuments/Agriculture_at_a_Crossroads_Global_Report.pdf
- Fonds International de Développement agricole (FIDA). (2002). « Réduction de la pauvreté : le rôle déterminant du financement de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural » [en ligne, consultation le 19-09-2015], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CCIQFjAAahUK EwiSwrCT2YPIAhUDVT4KHRruASU&url=http%3A%2F%2Fwww.ifad.org%2Fevents%2Fmonterrey%2F%2Fjointf.pdf&usg=AFQjCNFCpK-0dL3n_kH--2PQeA8Dc1QDqA
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2013). "The State of Food Insecurity in the World". [en ligne, consulté le 01.05.16], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&sqi=2&ved=0ahUKEWjMkK_MsrnKAhUE6x4KHdMNAyIQFgghMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.fao.org%2Fdocrep%2F018%2Fi3434e%2Fi3434e.pdf&usg=AFQjCNGIU9pKVWSlby4FpUy67m2KNAOeHA
- Fonds International de Développement agricole (FIDA). (2012). « Burkina Faso: Document de conception du Projet Neer-Tamba » [en ligne, consultation le 19-09-2015], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&ved=0CDEQFjADahUKEwi7koDF9M7IAhVY_mMKHdU7CWs&url=http%3A%2F%2Fwww.ifad.org%2Foperations%2Fprojects%2Fdesign%2F108%2Fburkinafaso.pdf&usg=AFQjCNEzZwzD4K6zekWNT1LOgZLmBAqcpQ
- Food and Agriculture Organization. (2015). Official website <http://www.fao.org/home/en/>
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). (2010). « Analyse de la situation de la pauvreté et de la vulnérabilité de l'enfant et de la femme au Burkina Faso », [en ligne, consultation le 1.25.16], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0ahUKEwiNw7nFkuTKAhWFkh4KHYiCCh0QFggiMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.unicef.org%2Fbfa%2Fenglish%2Fbf_analyse-de-la-pauvrete-de-l-enfant-2010_UNICEF_final.pdf&usg=AFQjCNEaWhX-57FqKz-P9S_R_eZaQ7O26Q&bvm=bv.113370389,d.mo
- FAOSTAT. (s.d). [en ligne, consulte le 01.19.16], <http://faostat.fao.org>
- Hugon P. (2001). Économie de l'Afrique, Paris, La Découverte, Collection Repères.
- Hibou B. (1998). « Les méfaits du catéchisme économique : l'exemple de l'Afrique Subsaharienne », Éditions esprit, n°245 pp. 98-140.

- HIEMENZ Ulriche. (1999). La croissance et la compétitivité dans la nouvelle économie mondiale. Paris : OCDE, 1999, 213 p.
- Hillenkamp, I., Servet, J.M. (2012). «La lutte contre la pauvreté, un enjeu international », CERISCOPE Pauvreté. [En ligne, consulté le 9-27-15], <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/la-lutte-contre-la-pauvrete-un-enjeu-international>
- Hillman, A., Jenkner, E. (2004). « L'éducation des enfants dans les pays pauvres », Fonds monétaire international. [En ligne, consulté le 04-03-16], <https://www.imf.org/external/pubs/ft/issues/issues33/fra/issue33f.pdf>
- Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD), ministère de l'Économie et des Finances. (2011). « Le Burkina en chiffres » [en ligne consultation le 17.01.2015], http://www.insd.bf/n/content/statistiques_regions/regions_en_chiffres_en_2011/reg_chif_bf_2011.pdf
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). (1996). Annuaire séries longues du Burkina Faso, première édition.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). (2012). « Enquête démographique de santé et à indicateurs multiples 2010 » [en ligne, consultation le 17.01.2015] http://www.unicef.org/bfa/french/bf_eds_2010.pdf
- Jaffré, B., M. Diouri, I. Taboada Leonetti et M. Guillon. (1991). Les années Sankara : de la révolution à la rectification. s.l. Éditions L'Harmattan. 336 p.
- Keynes, J. M. (1998). Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie. éd. Payot, 1998, p., 387.
- Kaboré, R.-B. (2002). Histoire politique du Burkina Faso. Paris: L'Harmattan. 667 p.
- Kaboré, L, J.-F. Kobiane, M. Pillon, F. Sanou et S. Sanou. (2001). «Le Burkina Faso. Politiques éducatives et système éducatif actuel », in La demande d'éducation en Afrique: État des connaissances et perspectives de recherche. Dakar: Éditions de l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA). p.99-116.
- Kamara, M. (s.d). « Éducation et conquête coloniale en Afrique francophone subsaharienne », [En ligne, consulté le 07.08.15]. <http://journal.afroeuropa.eu/index.php/afroeuropa/31tic/e/viewFile/33/57>.
- L. Legrand. (1988). « Les politiques de l'éducation », PUF, Paris.
- Lachaud, J-P. (2004). Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso. Centre d'Économie du Développement (CED), Document de Travail (DT) N°96, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

- Lewandowski, S. (2007). « La scolarisation, moyen de lutte contre la pauvreté? », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs. [En ligne, consulté le 02.02.16], <http://cres.revues.org/1037>
- Lautier, B. (2002). « Pourquoi faut-il aider les pauvres? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », Revue Tiers Monde, Vol. 43, n°. 169, PP. 137-165. [En ligne, consultation, le 05.10.15] <http://www.jstor.org/stable/23592876>
- Ministère de l'Économie et des Finances du Burkina Faso. (2000). Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. [En ligne, consulté le 20.09.15]. http://poverty2.forumone.com/files/Burkina_PRSP_French.pdf
- Ministère de l'Économie et du Développement (MED). (2003). Burkina Faso, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, Ouagadougou.
- Martin-Prével, A. (2014). « les mythes de la Banque mondiale sur l'agriculture et le développement », Oakland Institute, [en ligne, consultation le 08.10.15], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0CCcQFjABahUK EwjH4sX8787IAhVT0mMKHUH4BzI&url=http%3A%2F%2Fwww.oaklandinstitute.org%2Fsites%2Foaklandinstitute.org%2Ffiles%2FOurBiz_Brief_UnfoldingTruth_French.pdf&usg=AFQjCNGgqN96HV09SFp4pTt2yh8NaYjw-A
- Ministère des Mines des Carrières et de l'Énergie du Burkina (MMCEB). (2012). « PIB secteur minier » [en ligne, consultation le 30.01.2015] <http://www.mines.gov.bf/>
- Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État (MFPRE). (2004). Rapport annuel d'activités 1995 à 2004.
- Meerman, Jacob. (1997). Reforming Agriculture: The World Bank Goes to Market. Washington D.C.: World Bank Publications, 161 p.
- Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA). (2007). Réforme du Système éducatif du Burkina Faso, cadrage général 2007-2015.
- Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA). (2002). Document rapport de la requête sur l'éducation pour tous.
- Ministère de l'économie et des finances. (2000). « Burkina Faso : Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté ». [en ligne, consultation le 01.07.16], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwjJ9NOrs cbKAhUmtYMKHf0FAcQQFggeMAA&url=http%3A%2F%2Fsiteresources.worldbank.org%2FINTPRS1%2FResources%2FCountry-Papers-and-JSAs%2FBurkina_PRSP_French.pdf&usg=AFQjCNFe3YreO14vdGdiMOLPwMN9nY51tA&vm=bv.112454388,d.amc
- Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. (2010). « Le système national de vulgarisation et d'appui conseil agricoles », [en ligne, consultation le 30.01.2015],

http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB8QFjAAahUK Ewibu43ikfLIAhXRsh4KHQ_7B2M&url=http%3A%2F%2Ffaolex.fao.org%2Fdocs%2Fpdf%2FBkf146615.pdf&usg=AFQjCNFlp9OVmgIbpt6e1Yk54ECU6y20FA

- Nations Unies. (2000). « Aspects du développement durable référents aux ressources naturelles au Burkina Faso », Informations soumises par le gouvernement de Burkina Faso auprès de la huitième session de la commission du développement durable des Nations Unies, [en ligne; consultation le 22-04-15], <http://www.un.org/esa/agenda21/natinfo/countr/burkfaso/natur.htm>
- Network for International Policies and Cooperation in Education and Training (NORRAG). (2013). Analyse critique des politiques éducatives et de développement du Burkina Faso de 1960 à 2012, perspectives ante et post 2015. [en ligne, consultation le 12.16.15], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwimk4C0t sbKAhWotIMKHTSbBHYQFggbMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.norrag.org%2Ffileadmin%2FPost-2015%2FCase_Study_Post-2015_BF_FINAL.pdf&usg=AFQjCNGTyroHGWWpW7H7964QlinW6cFJWA&bvm=bv.112454388,d.amc
- Oyejide, T. A. (2000). « Agriculture in the New Millennium Round of Multilateral Trade Negotiations : African Interests and Options », in Agricultural Trade Liberalization in a new trade Round; Perspectives of Developing Countries & Transition Economies, sous la direction de Ingco, Merlinda et L. Alan Winters, Washington D.C. : World Bank Publications, Discussion Paper, n. 418, p. 12.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). (1999). « le Burkina Faso : les facteurs de croissance à long terme », Rapport provisoire, [en ligne; consultation le 22-10-15], <http://www.ocde.org/fr/dev/emoa/2674728.pdf>
- Oakland Institute. (2011). « Understanding land investment deals in Africa», the myth of job creation. [en ligne, consulte le 01.15.16], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=0ahUKEwiM8Or4j7fKAhWDvYMKHemcC48QFgghMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.oaklandinstitute.org%2Fsites%2Foaklandinstitute.org%2Ffiles%2FOI_brief_myth_job_creation_0.pdf&usg=AFQjCNFy An5SFXSSfwyY4K7XCO0xAGTg-g
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (1996). « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », Collection FAO : agriculture, n 29.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2004). L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004; suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et de la Déclaration du millénaire. Rome: FAO, 43 p.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2013). « Revue des politiques agricoles et alimentaires au Burkina Faso », [en ligne; consultation le 27-04-15], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0CDYQFjAEahU KEWjY7L2yl_LIAhUBlx4KHZYFAMy&url=http%3A%2F%2Fwww.fao.org%2Ffileadmin%2

- Organisations des Nations Unies (ONU). (1966). « Résolution 2200 A (XXI). Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ». Résolutions adoptées par l'assemblée générale au cours de sa 21^e session. New York. p.51-63.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2004). « The State of Agricultural Commodity Market». [En ligne, consulté le 01.05.16], <ftp.fao.org/docrep/fao/007/y5419e/y5419e00.pdf>
- Pilon, M. (2002). L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso: entre diversification et privatisation. Strasbourg (Fr.) : Éditions de l'Union pour l'étude de la population africaine [UEPA]. 21 p.
- Psacharopoulos, G. & Woodhall, M. (1988). L'éducation pour le développement: une analyse des choix d'investissement. Economica. Paris: UNESCO.
- Partnership for Economic Policy. (2013). « Impact de l'expansion économique et commerciale de la Chine sur la croissance, l'emploi et la pauvreté au Burkina Faso : une analyse en Équilibre général calculable avec micro simulation». [en ligne, consultation le 1.20.16], <http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=9&ved=0ahUKEwjo1MGQ7czJAhWCqYMKHUWnDUkQFghXMAg&url=http%3A%2F%2Fportal.pep-net.org%2Fdocuments%2Fdownload%2Fid%2F20437&usg=AFQjCNHB55rv4Zg5g0YRdrfxEeL-2pVvKfQ>
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2014). « Indices du développement humain Burkina Faso » [en ligne, consultation le 29.01.2015], <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/BFA>
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2015). « Indice du développement humain », en ligne [consultation le 28-03-2015], <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/BFA>
- Rawls, John. (1971). A Theory of Justice, Cambridge (MA), Harvard University Press. (trad. fr. Théorie de la justice, Paris, Le Seuil, 1987).
- Rawls, John. (1985). « La théorie de la justice comme équité : une théorie politique et non pas métaphysique », in collectif, Individu et justice sociale. Autour de John Rawls, Paris, Le Seuil, coll. « Points politiques », 1988.
- Rapport sur développement dans le monde. (2008). « Banque mondiale l'agriculture au service du développement. Résumé et commentaires », Mondes en développement numéro 143, p. 117-136.
- Ribier, V. (2008). Des transitions agricoles conditionnées par des politiques publiques. In : Devèze Jean Claude (éd.). Défis agricoles africains. Paris : Karthala, p. 235-246.

- Statistiques mondiales. (2014). « Burkina Faso » [en ligne, consultation le 30.01.2015], http://www.statistiques-mondiales.com/burkina_faso.htm
- Sachs, I. (2004). « Bandung, les non-alignés et le développement: cinquante ans après », In Recherches internationales, no 73, 3. p. 141-156
- Sawadogo, Kimsey, Sylvain Larivière et Frédéric Martin. (1995). «Stratégies des ménages ruraux en matière de sécurité alimentaire dans un contexte d'ajustement structurel : le cas de la province du Passoré au Burkina Faso». Économies et Sociétés, Série Développement agroalimentaire, AG 22. France. Avril.
- Sindzingre, A. (1998). "Better Policies and International Governance", IDS Bulletin vol. 29, numéro 2, pp. 56-66.
- Sanou, F. (2005). «Éducation et lutte contre la pauvreté », Conférence dans le cadre de la coalition nationale pour l'éducation pour tous, Ouagadougou.
- Stiglitz, J.E. et Charlton A. (2005) Un cycle de négociations commerciales pour le développement? , Revue d'Économie du Développement, 2005/4 : 18-54.
- Stiglitz, J.E. (2008). Policy Research Working Paper. Development research group, World Bank.
- Sen, A. (1970). Collective Choice and Social Welfare. San Francisco: Holden Day.
- Sarrasin, B. (1999). Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique : la Banque mondiale face à la critique. Paris : L'Harmattan.
- Sylvestre, J. J. (1998). « Les groupes significatifs de la hiérarchie des salaires : le cas du modèle Néoclassique », dans B. Gazier, D. Marsden et J. J. Sylvestre (dir.), Repenser l'économie du travail. De l'effet de l'entreprise à l'effet sociétal. Toulouse, OCTARES Éditions.
- Spence, M. (1973). « Job market signaling », the Quarterly Journal of Economics, Vol. 87, No. 3, PP. 355-374.
- Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). (2002). « programme régional de sécurité alimentaire : Burkina Faso », [en ligne consultation le 09.10.15], http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0CDsQFjAEahUK_EwjMoaSolfLIAhWHbR4KHfPLBvQ&url=http%3A%2F%2Fwww.fao.org%2Ffileadmin%2Fteplates%2Ftc%2Fspfs%2Fpdf%2Fburkinafaso.pdf&usg=AFQjCNG3LcNOPvJfjmuMZSJdWEKxGyclWg
- Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Site officiel. www.uemoa.int
- Vinokur, A. (1987). « La Banque mondiale et les politiques d'ajustement scolaire dans les pays en voie de développement », Revue Tiers Monde, Vol. 28, n°. 112, pp. 919-934. [En ligne consultation le 05.10.15], <http://www.jstor.org/stable/23591271>

- World Bank. (1986). Financing Education in Developing countries: An Exploration of Policy Options.
- World Bank. (2005). Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform. Washington, DC: World Bank.
- World Bank. (2015). « Human Development Index Burkina Faso », « indices fiscaux et économiques » [en ligne, consultation le 29.01.2015] <http://data.worldbank.org/country/burkina-faso> <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD/countries>
- World Bank. (2015). “Africa Development Indicators” [en ligne, consultation 16.03.2015], <http://data.worldbank.org/data-catalog/africa-development-indicators>
- Williamson, J. (1990). Latin American Adjustment: How Much Has Happened? Washington DC. Institute for International Economics.
- Watkins, K. (1999). Education Now: Break the Cycle of Poverty. Oxford: Oxfam International, p. 1-7.
- YARO K.Y. (1994). « Pourquoi l’expansion primaire est-elle si difficile au Burkina Faso? Une analyse socio-démographique des déterminants et des perspectives scolaires de 1960 à 2006 », doctorat unique, Université de Paris, Panthéon Sorbonne, 391 p.